

POUR UN 21^e SIÈCLE LIBÉRÉ DES DROGUES

FOR A 21^e CENTURY FREE OF DRUGS

من أجل عالم متحرر من المخدرات في القرن الحادي والعشرين

ЗА XXI ВЕК СВОБОДНЫЙ ОТ НАРКОТИКОВ

POR UN SIGLO XXI LIBRE DE DROGAS

争取实现二十一世纪无毒品

CAMPAGNE ORGANISÉE PAR



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

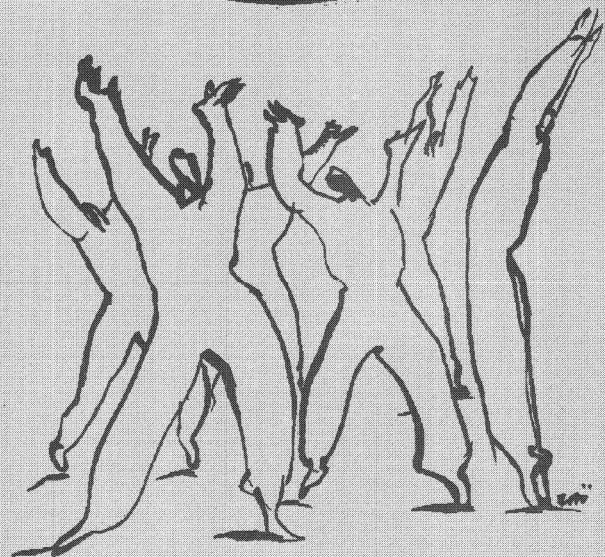


PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE CONTRÔLE INTERNATIONAL
DES DROGUES



ENVIRONNEMENT
FRONTIÈRE

E1953





ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

POUR UN 21^e SIÈCLE LIBÉRÉ DES DROGUES

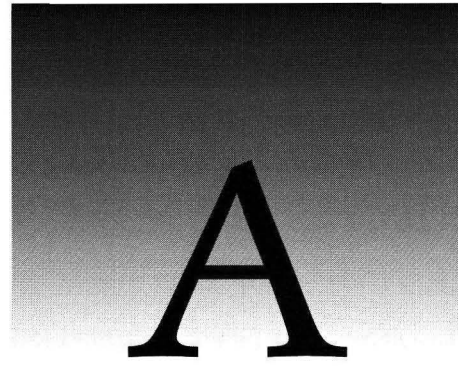
*Des jeunes du monde entier
se mobilisent*



Table des matières

A	RENCONTRE INTERNATIONALE DES JEUNES	1
	I. Introduction	2
	II. Ouverture	3
	III. Interventions des Chercheurs	5
	• Laurent Laniel : <i>Impact de la mondialisation sur le phénomène des drogues : l'exemple africain</i>	6
	• Mario Pecheny : <i>Consommation de drogues, discrimination et prévention du sida, référence au cas argentin</i>	10
	• Nacer Lalam : <i>Les marchés locaux de la drogue, le cas des quartiers dits défavorisés (France)</i>	14
	IV. Les jeunes témoignent	18
	• En séance plénière	20
	• Travaux de groupe	20
	V. Clôture	21
<hr/>		
B	RÉALITÉS LOCALES ET ÉDUCATION POUR LA PRÉVENTION DE L'ABUS DES DROGUES	23
	• Panorama des actions d'éducation préventive	24
	• Monographies	27
<hr/>		
C	COORDONNÉES DES JEUNES ET DE LEURS ONG RESPECTIVES	89
<hr/>		
D	BILAN DES SIGNATURES DE LA CHARTE	97
<hr/>		
E	ANNEXES	101
	I. Charte des Jeunes	102
	II. «Free of drugs»	105
	III. Questionnaires adressés aux jeunes	108
	IV. Article du bulletin «Peddro»	113





RENCONTRE INTERNATIONALE DES JEUNES



I Introduction

Une rencontre internationale organisée à l'initiative de l'UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) en collaboration avec l'ONG Environnement Sans Frontière a eu lieu les 9 et 10 février 1998 à Paris, au siège de l'Unesco. Elle a réuni et sélectionné des jeunes originaires de 25 pays pour partager leurs expériences de prévention contre l'abus des drogues auprès d'un large public d'institutions et d'ONG actives dans ce domaine.

La manifestation s'est construite autour de la Charte « Pour un 21^e siècle libéré des drogues » rédigée à partir de contributions de milliers de jeunes, première étape d'une campagne internationale.

Cette campagne a consisté avant tout à prendre en compte la parole exprimée par les jeunes, et à interpeller les adultes, pour que de réelles synergies se mettent en œuvre afin de prévoir et d'organiser des actions d'éducation préventive innovantes, mieux adaptées aux différents publics auxquels elles s'adressent.

Dans cette perspective de prévention inscrite dans le monde de demain, les organisateurs de la campagne ont cherché à mettre en évidence la nécessité d'un travail en commun ; partage d'expériences entre adultes et jeunes.

Les 14 et 18 avril 1998, lors de la conférence « Visions de Banff » (Alberta, Canada) organisée par le PNUCID, la Charte a été présentée et le processus de signatures a été lancé.

En juin 1998, lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au problème mondial des drogues, à New York, la Charte des jeunes « Pour un 21^e siècle libéré des drogues » a été remise par une jeune fille du réseau des Écoles Associées de l'UNESCO, qui avait contribué à l'élaboration de la charte, au Secrétaire général des Nations Unies. Monsieur Kofi Annan a, depuis, transmis la Charte à tous les Chefs d'État et de Gouvernement pour une mobilisation mondiale.

Tenant compte de la grande diversité des contributions apportées au cours de ces rencontres, le présent rapport met également l'accent sur les expériences menées par les jeunes sur le terrain. Après avoir posé un certain nombre de problématiques liées au développement du trafic, de l'usage et de l'abus des drogues dans le monde, le rapport évoque les différentes mesures à mettre en œuvre : mobilisation des instances politiques et de la société civile, éducation et prévention en faveur des jeunes, avec une attention particulière accordée aux actions communautaires, notamment lorsque

celles-ci sont menées par les « pairs », c'est-à-dire par les jeunes eux-mêmes.

La première journée de la rencontre internationale, le 9 février 1998 a vu se succéder les allocutions de M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO, de M. Pino Arlacchi, directeur exécutif du PNUCID, de M. René Lenoir, et M. Eric de Romain, représentants de l'ONG Environnement Sans Frontière, ainsi que les interventions de chercheurs et des récits de témoignages de jeunes participants. La journée du 10 février était consacrée à un échange de vues entre les jeunes participants. Organisée par groupes linguistiques, cette journée s'est déroulée à huis clos, et a donné lieu à des confrontations méthodologiques et culturelles particulièrement intéressantes.

Les monographies que l'on trouvera dans la deuxième partie de ce rapport, ont été établies sur la base d'un questionnaire (voir annexe) complété par les jeunes participants à la suite de la rencontre internationale. Elles reflètent la représentation qu'ont ces jeunes des problèmes liés aux drogues dans leur pays et du mode d'action qu'ils ont choisi pour y faire face.

Parmi les témoignages des jeunes invités présents à la rencontre, on peut distinguer six types d'actions préventives :

- prévention orientée vers le sujet : « renforcer les défenses personnelles des jeunes » ;
- prévention orientée vers l'amélioration du cadre de vie : « diminuer les facteurs de risques » ;
- prévention orientée vers une mobilisation collective : « impliquer les différents acteurs dans une démarche commune » ;
- prévention prise en compte par les pairs : « groupe relais, volontaires » ;
- prévention globale : « éducation pour la santé » ;
- éducation préventive dispensée dans le cadre de l'école.



II Ouverture

La Charte des jeunes

Pour associer les jeunes de toutes les régions du monde à la lutte contre les drogues il était nécessaire de leur permettre d'exprimer leurs avis et leurs recommandations à ce propos. La participation des jeunes a pu prendre la forme de textes, témoignages et dessins. Des appels à contributions ont ainsi été envoyés à travers les principaux réseaux de l'UNESCO notamment les Écoles associées à l'UNESCO, les clubs UNESCO, des associations de jeunes, et le réseau PEDDRO. L'ONG Environnement sans frontière directement associée au projet de la charte des jeunes, a également diffusé à travers ses différents réseaux d'ONG l'appel à contribution.

Des milliers de jeunes de 9 à 25 ans de plus de 80 pays ont envoyé leurs contributions. Celles-ci sont reflétées dans « la charte des jeunes pour un 21^e siècle libéré des drogues » (voir annexe) qui a été présentée pour la première fois à l'UNESCO par deux des jeunes participants au cours de la rencontre internationale des jeunes.

Comme l'a souligné M. Eric de Romain, directeur exécutif de l'ONG Environnement sans frontière, la charte a plusieurs fonctions: « son contenu affirme un certain nombre de constats, de droits, et d'engagements qui traduisent les positions les plus fréquemment exprimées par les jeunes consultés dans ces 80 pays ».

René Lenoir, membre du conseil d'Environnement sans frontière, ancien ministre des Affaires Sociales, a précisé ce qu'il estime en être la valeur essentielle: « celle d'être pour tous un motif à réflexion, en même temps qu'un texte de référence pour l'action préventive tant publique que privée... »

Tandis que M. Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO lui a conféré une dimension non seulement éthique et éducative, mais aussi politique et pragmatique: « ce message que vous formulez à travers la charte des jeunes pour un 21^e siècle libéré des drogues, à laquelle vous avez travaillé avec des milliers d'autres jeunes (...) sera votre contribution à la session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur les drogues, (...) à New York, en juin prochain ».

La vocation majeure de ce document est d'être un outil pédagogique en matière de prévention, appropriation par les jeunes et les acteurs de terrain, permettant d'élaborer des propositions, des actions, d'engager des discussions, en bref

de sensibiliser les jeunes aux problèmes liés aux drogues et leur permettre d'y faire face dans un esprit de solidarité.

La parole aux jeunes

« Cette maison, symbole de paix et de tolérance, est la vôtre, et si l'UNESCO et le PNUCID ont pris cette initiative, c'est pour vous. C'est à nous, l'UNESCO et toutes les organisations concernées des Nations Unies, (...) d'être à l'écoute de la jeunesse, pour connaître les actions de lutte contre les drogues à travers l'éducation et la prévention que vous menez sur le terrain, pour que d'autres jeunes dans le monde suivent votre exemple (...). Nous voulons y entendre solennellement votre message. Ce message, vous le formulez à travers *La Charte des jeunes pour un 21^e siècle libéré des drogues* (...). Nous avons aussi beaucoup à apprendre de vos expériences, de votre confrontation quotidienne avec la réalité du terrain, celle de vos communautés et de vos pairs... »

C'est en ces termes que M. Federico Mayor a ouvert ces journées, soulignant ainsi avec force le caractère exceptionnel et volontaire de cette manifestation dans la mise en œuvre du droit participatif des jeunes à leur propre avenir. Pour la première fois en effet, les jeunes se sont vus non seulement majoritairement invités et écoutés, mais impliqués en tant que participants décisifs lors de ces journées de travail. Comme marque symbolique de cette position, la rencontre internationale a ainsi pris place dans la salle officielle du Conseil exécutif de l'UNESCO.

Car, comme l'a souligné un peu plus tard M. Eric de Romain, représentant de l'ONG Environnement sans frontière: « les jeunes ne sont pas des témoins muets face à des problèmes de société comme celui des drogues ».

... du nord comme du sud

M. Federico Mayor a d'ailleurs souligné que: « les drogues tuent comme la guerre. Elles tuent chaque jour au Nord comme au Sud... Quelles en sont les premières victimes? Les jeunes: notre précieux patrimoine. C'est donc l'avenir même de nos sociétés qui est menacé ».

Parlant non seulement en sa qualité de Directeur général de l'UNESCO mais aussi comme biochimiste du cerveau, M. Mayor a ajouté que les drogues représentent un danger individuel et social, car elles menacent en effet



autant les structures de la vie collective qu'elles participent à la destruction de récepteurs cérébraux de l'être humain.

M. René Lenoir, membre de l'ONG Environnement Sans Frontière, a pour sa part, précisé qu'il restait 690 jours avant l'entrée dans le 21^e siècle: «les jeunes générations d'aujourd'hui seront les acteurs, les décideurs de demain. Pour eux-mêmes, mais aussi pour les générations futures, dans le monde entier, ils ont décidé de se mobiliser «Pour un 21^e siècle libéré des drogues». Ils savent que le rocher est lourd. Mais avec l'aide d'organisations internationales telles que l'UNESCO et le PNUCID, d'associations comme «Environnement sans frontière», ils ont choisi de s'employer à faire du 21^e siècle, un siècle plus libre des drogues que ne l'aura été le 20^e siècle».

Lutter contre le trafic des drogues et construire la paix

Lutter contre le trafic des drogues et construire la paix participent d'un combat commun.

Ainsi M. Federico Mayor a relevé combien «chaque année, des milliards de dollars provenant du trafic de drogues sont blanchis et investis dans les crimes organisés ou les conflits armés, aliment[ant] ainsi la spirale de la misère humaine. Le phénomène s'est amplifié avec la libération des échanges, l'interdépendance croissante de l'économie mondiale, le manque d'un cadre éthique, surtout pour les transactions bancaires, et l'apparition sur le marché de nouvelles drogues de synthèse. Nous sommes guidés par le marché et non par des principes. Chaque fois qu'un jeune prend de la drogue, c'est un échec de la société, c'est un échec de l'État. C'est un échec parce que nous n'avons pas eu le courage de désaccélérer le mécanisme de la guerre pour accélérer la mise au point des mécanismes de la paix. Une nouvelle éthique doit s'imposer à cette aveugle loi du marché qui nous a déjà montré, avec un éclat très triste, les déchets sociaux, humains, culturels qu'elle emporte».

M. Pino Arlacchi, Directeur exécutif du PNUCID, a souligné l'importance de cette rencontre, qui représente une preuve réelle de l'implication de la société civile dans la lutte contre le problème des drogues: «c'est un événement important. C'est la première fois que des jeunes de toutes les parties du monde se retrouvent afin d'exprimer leur engagement dans le contrôle des drogues, de montrer qu'ils n'ont pas besoin de drogues pour être heureux, qu'ils n'ont pas besoin de drogues pour être fort et *cool*».

Une mobilisation d'ordre politique d'abord

M. Federico Mayor a ajouté que «malgré cette évolution désastreuse, nous devons comprendre les raisons de nos échecs afin de mettre au point une stratégie cohérente et globale. Il faut identifier les causes profondes de la demande de drogue. Il faut mobiliser d'abord les parlementaires, [les] convaincre d'investir et [de] prendre des mesures politiques».

Une mobilisation de la société civile, des médias et des communautés intégrant la prévention des drogues et un principe de solidarité avec les usagers

M. Pino Arlacchi a insisté sur le rôle essentiel de la société civile en matière de prévention et d'aide aux usagers de drogues: «la société civile, les parlementaires, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les associations de jeunesse, la famille, l'individu qui sont directement affectés par les effets de l'abus de drogue, (...) sont les principaux acteurs dans le domaine de la prévention des drogues, le traitement et la réhabilitation, et sont partie intégrante de notre lutte».

Tandis que M. Federico Mayor a également interpellé les médias et a souligné leur rôle dans ce combat: «les médias doivent nous aider. Il ne faut pas simplement décrire ce qui se passe, il faut nous aider à anticiper et à l'éviter».

Dans une perspective de prévention globale, il est particulièrement important de mettre en œuvre des actions de nature à favoriser la solidarité et la tolérance vis à vis de ceux qui restent en marge de la dynamique engagée.

Parmi plusieurs mesures prises par le PNUCID à l'intention spécifique des jeunes, M. Pino Arlacchi a mis l'accent sur la nécessité de promouvoir les activités sportives: «le PNUCID a lancé une campagne globale *Le Sport contre les drogues*, visant à promouvoir un mode de vie sain et libre de drogues. L'objectif de la campagne est d'utiliser le sport afin de prévenir l'abus de drogues. La campagne est soutenue par quelque 600 athlètes olympiques et des personnalités de renom du monde sportif appartenant à 121 pays et territoires».

Monsieur Mayor a également insisté sur la nécessité «d'investir dans l'éducation des jeunes, dans la prévention, dans les activités sportives. Cela signifie qu'on investisse dans: (...) la défense de la santé, de l'harmonie, de la vie».

La question des groupes à risques a été également évoquée: les jeunes vivant dans des circonstances difficiles, les enfants de la rue, les usagers de drogues par voie intraveineuse, les femmes dans les bidonvilles...

Ainsi, en Colombie, a précisé M. Pino Arlacchi: «le PNUCID apporte son soutien à des programmes de prévention pour la jeunesse à travers l'établissement de 21 centres [à leur intention], des programmes de loisirs et d'emploi pour 10 000 jeunes et l'institution de 333 travailleurs communautaires».

Soutenant les actions de prévention organisées par les pairs, M. Pino Arlacchi, s'est adressé aux participants en ces termes: «vous avez le devoir de transmettre à vos amis et autres jeunes qu'un mode de vie sain est un mode de vie qui en vaut la peine. Ceci est votre mission. Vous êtes en meilleure position pour influencer votre génération à faire des choix qui auront un impact non seulement sur leur situation individuelle mais aussi sur le bien-être de leur famille et de la société. C'est un défi pour nous tous...».



III Interventions des chercheurs

A partir d'études de cas pris dans différents continents du monde,
et selon des critères d'approches différentes (micro/macro/économiques, sociologiques, etc.),
trois chercheurs :

- LAURENT LANIEL
de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD),
- MARIO PECHENY
de l'Institut Gino Germani
(Université de Buenos Aires, Conseil National de Recherches Scientifiques et Techniques),
- NACER LALAM
du Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement
(U.A. CNRS N° 940 – École des Hautes Études en Sciences Sociales),

esquissent un premier panorama de situations créées par le trafic et l'abus des drogues.



Impact de la mondialisation sur le phénomène des drogues : l'exemple africain

LAURENT LANIEL

Observatoire géopolitique des drogues (OGD)

Prendre l'Afrique comme exemple du phénomène actuel de mondialisation peut paraître paradoxal. En effet, selon l'« afro-pessimisme » qui prévaut en Occident, l'Afrique au sud du Sahara, est considérée comme étant plus ou moins isolée des développements qui font jour dans le reste du monde. On la considère, au mieux, comme une lointaine banlieue du « village global » auquel Monsieur Arlacchi faisait référence dans son discours d'ouverture à cette conférence. Et on cite souvent comme preuve le commerce mondial, c'est-à-dire les échanges commerciaux licites auxquels l'Afrique ne contribue que de façon minime. Bref, l'Afrique ayant il est vrai, de très nombreux problèmes, ne participerait pas ou seulement de très loin, à la mondialisation.

Mais si on considère le phénomène de la drogue⁽¹⁾, qui est sans aucun doute l'un des problèmes socio-économiques et de santé les plus mondialisés aujourd'hui, on s'aperçoit que cette perception est erronée. L'Afrique constitue une illustration parfaite des processus qui ont conduit un continent où prévaut une très grande pauvreté et qui est supposé être « en retard » par rapport au reste du monde, à devenir un acteur important sur la scène du phénomène planétaire de la drogue.

Je vais essayer d'illustrer ce point en m'intéressant brièvement à trois aspects du phénomène drogue en Afrique :

- la production de plantes à drogue ;
- le trafic de drogue et le blanchiment de l'argent de la drogue ;
- la consommation de drogue.

La Production

La seule drogue illicite à grande échelle sur le continent africain est le cannabis. C'est à partir de cette plante connue pour ses vertus psychotropes⁽²⁾ depuis l'Antiquité sur le continent eurasiatique et en Egypte⁽³⁾, qu'on obtient la marijuana et le haschisch, les deux substances dont l'usage et l'abus sont les plus généralisés, les plus mondialisés, sur la planète à l'aube du 21^e siècle. On peut distinguer trois grandes périodes historiques de la diffusion du cannabis en Afrique. Cette histoire nous rappelle que la mondialisation est un processus qui s'inscrit dans le temps : elle n'a pas commencé au 20^e siècle, mais bien avant.

- a) C'est vraisemblablement par les comptoirs marchands arabes installés sur la côte est africaine (le long des côtes actuelles de Somalie, Kenya et Tanzanie) que le cannabis s'est initialement diffusé en Afrique du sud du Sahara à partir du 13^e siècle.
- b) C'est au milieu du 20^e siècle que débute la deuxième phase de l'expansion des cultures et de l'usage du cannabis en Afrique au sud du Sahara. Le cannabis semble n'être arrivé sur la côte ouest africaine que vers 1945, du fait de la deuxième guerre mondiale. Les connaissances actuelles indiquent qu'il a été introduit en Afrique de l'Ouest, en tout cas dans les régions côtières et forestières, par des soldats ghanéens et nigériens qui combattaient dans l'armée britannique en Birmanie, et qui avaient l'Inde pour base arrière⁽⁴⁾.
- c) Ceci nous amène à la dernière phase du développement du cannabis sur le continent africain : la période actuelle qui a commencé vers le milieu des années 1980. A cette date, il est vraisemblable que le cannabis était déjà cultivé dans tous les pays d'Afrique, mais le milieu de la décennie précédente marque le début d'un formidable développement des cultures et de l'usage de la plante partout en Afrique. Ainsi, d'après diverses enquêtes de l'OGD en Afrique de l'Ouest, l'un des principaux facteurs qui a aidé à la diffusion des cultures de cannabis en Afrique occidentale, a été la « crise de la dette » des années 1980-1990 et les programmes d'ajustement structurel (PAS) officiellement mis en place pour y remédier.

Dans un contexte de très fort endettement des pays du Tiers monde en général et en Afrique en particulier, les PAS ont favorisé des réformes destinées, entre autres, à « ouvrir » les économies, promouvoir les exploitations et réduire l'intervention des appareils d'État dans la vie économique. En échange de la mise en œuvre de ces réformes, les pays soumis à l'ajustement structurel recevaient des prêts du F.M.I. et des financements de la Banque Mondiale.

En ce qui concerne la production de cannabis, en mettant fin à divers subventions et mécanismes de contrôle des prix de l'agriculture, aussi bien vivrières (riz) que commerciale (arachide, cacao, café, etc.) et en ouvrant les marchés africains aux importations des denrées généralement moins chères que les denrées produites localement, les PAS ont grandement contribué au véritable boom de la culture commerciale du cannabis qui se déroule en Afrique depuis le milieu des années 1980.



En Côte d'Ivoire, par exemple, l'arrêt de divers types de subventions, de crédits et des garantis aux producteurs de cacao dès la fin des années 1980, parallèlement à certains blocages écologiques dus à l'épuisement des réserves forestières ivoiriennes, a rendu les planteurs de cacao beaucoup plus vulnérables aux fluctuations des prix sur les marchés mondiaux. Ainsi, un producteur qui vendait son cacao à 400 francs CFA en 1987, ne le vendait plus qu'à 200 FCFA en 1990⁽⁵⁾.

Pour tenter de maintenir leurs revenus ou plus simplement afin de ne pas tomber dans la pauvreté, nombre de planteurs ivoiriens (mais aussi dans la même période des planteurs ghanéens, nigériens, togolais de cacao et de café, des producteurs guinéens de riz, sénégalais d'arachides, de cacao) se sont mis à cultiver du cannabis. Du fait de son illégalité, le cannabis rapporte beaucoup plus que le cacao et son prix ne fluctue pratiquement pas. De plus, certains trafiquants n'hésitent pas à fournir des semences, et même à faire crédit aux producteurs en leur avançant une somme d'argent liquide destinée à leur permettre de commencer à cultiver le cannabis. Rappelons que les PAS ont mis fin aux crédits à la production de denrées agricoles légales subventionnée par l'Etat. Enfin, le cannabis est beaucoup plus facile et moins onéreux à produire que la quasi-totalité des autres plantes pouvant être commercialisées : il demande beaucoup moins de travail et de terre et rapporte beaucoup plus. Ainsi, une étude réalisée par l'OGD dans la région cacaotière du sud ouest de la Côte d'Ivoire en 1995 a montré que la récolte de 0,1 hectare de cannabis rapportait autant que la récolte d'une trentaine d'hectares de cacao. Le cannabis rapporte donc 300 à 400 fois plus que le cacao. Ainsi, d'une certaine manière, la culture de cannabis a remplacé les subventions et les mécanismes de contrôle des prix des cultures licites dans de nombreux pays ouest africains. C'est ainsi qu'une partie difficile à quantifier des exportations de produits agricoles africains est en quelque sorte subventionnée par le cannabis, qui contribue donc au remboursement de la dette de nombreux pays africains⁽⁶⁾.

Le trafic et le blanchiment

Comme la production du cannabis, le trafic de diverses drogues (principalement la marijuana, l'héroïne et la cocaïne), ainsi que le blanchiment d'argent ont connu un fort développement en Afrique durant ces quinze dernières années. Les PAS ont, ici aussi, une part de responsabilité. On peut distinguer trois conséquences principales des PAS en ce qui concerne le développement du trafic de drogues dures.

Les licenciements massifs dans les administrations de nombreux pays africains, imposés par le PAS, ont rarement été accompagnés de mesures visant à donner des emplois aux anciens fonctionnaires « dégraissés ». Certains de ces « déflatés », comme on appelle en Afrique francophone les fonctionnaires ayant perdu leur emploi suite aux PAS, se sont lancés dans le trafic de drogues pour survivre, en particulier ceux qui avaient gardé des contacts avec l'administration. Les administrations publiques qui étaient autrefois souvent les principaux employeurs des jeunes africains, ne sont

aujourd'hui plus en mesure de les embaucher. Les milliers de jeunes qui sortent chaque année des universités africaines (pour ceux, minoritaires, qui ont eu la chance de pouvoir y aller) se retrouvent actuellement bien souvent au chômage et sans perspective d'emploi. Certains se tournent vers le trafic de drogues, l'un des rares secteurs dynamiques de leur pays. Nombre d'entre eux deviennent également consommateurs de drogues dures.

Le développement du « secteur informel » qui fait commerce de toutes sortes de produits, à la fois entre les pays africains et entre l'Afrique et l'Asie ou l'Amérique Latine (car dans le même temps, il est devenu beaucoup plus difficile pour les Africains de se rendre en Europe et en Amérique du Nord du fait de l'imposition de sévères restrictions en ce qui concerne les visas), a connu un boom. Certains réseaux de contrebande du commerce informel mis en place pour éviter de payer les taxes douanières ou d'être soumis trop lourdement aux ponctions illicites des fonctionnaires peu scrupuleux (une pratique quasi-généralisée sur l'ensemble du continent africain) sont utilisés par les trafiquants de drogue. Parmi les réseaux de contrebande de produits licites les plus visiblement incriminés dans le trafic de drogues (cannabis et drogues dures confondus), citons ceux du café/cacao entre la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo et vraisemblablement l'Europe (cannabis) ; le commerce de pièces détachées entre le Brésil, l'Argentine et l'Afrique ; de matériel électronique et de vêtements entre la Thaïlande ou le Moyen-Orient (Doubaï) et l'Afrique ; les réseaux de contrebande de diamants entre l'Afrique Australe et Centrale (Angola, Afrique du Sud, République démocratique du Congo), le Brésil, le Proche-Orient (Israël et Liban) l'Europe (Belgique) et les Etats-Unis (New-York) ; les réseaux de l'or entre l'Afrique de l'Est (Burundi, Tanzanie, Kenya) et l'Inde etc.

En réduisant considérablement les taxes douanières à l'importation comme à l'exportation, en libéralisant le marché des échanges, en introduisant plus de transparence dans la comptabilité publique, en privatisant les entreprises d'État, bref en réduisant les opportunités de ponctions illégales des politiciens et hauts-fonctionnaires sur le flux commerciaux et financiers licites, les PAS ont également réduit les revenus d'une partie des classes dirigeantes africaines. Afin de tenter de maintenir ces revenus, certains n'ont pas hésité à s'investir dans le trafic international des drogues. Mais là encore, l'Afrique ne fait pas exception, bien au contraire : elle est partie prenante d'un phénomène mondial.

Ces diverses dérives trafiquantes ont été rendues possibles grâce au développement général des moyens de communication dans le monde entier.

Ainsi, le développement du trafic aérien et maritime entre l'Afrique et le reste du monde, des firmes de courrier express, et des lignes de bus et de taxis à l'intérieur de l'Afrique elle-même a été mis à profit par les trafiquants africains et étrangers opérant en Afrique. Certains trafiquants sont d'ailleurs propriétaires de compagnies aérienne ou maritime, et très souvent ils possèdent une flotte de taxis collectifs ou de bus.



On peut ainsi distinguer deux grands axes fondamentaux du trafic international de transit de drogues dures par l'Afrique. Le facteur déterminant est la position géographique du continent, situé entre l'Amérique latine, productrice de coca et exportatrice de cocaïne, et l'Asie, productrice d'opium et de cannabis et exportatrice d'héroïne et de haschich.

Des saisies récentes effectuées par la police togolaise (été 1997 et janvier 1998) laissent craindre que cette orientation géographique ne soit en train de subir un important changement trahissant une mondialisation accrue du phénomène de la drogue. Des trafiquants nigériens en provenance d'Asie se sont fait arrêter en possession de quantités relativement importantes de cocaïne à Lomé, capital du Togo. Il s'agit là d'une nouveauté car la cocaïne était jusqu'ici importée en Afrique presque exclusivement depuis l'Amérique latine, et non de l'Asie. Il semble donc que les fournisseurs asiatiques de haschich et surtout d'héroïne soient parvenus à ajouter la cocaïne à la gamme de drogues qu'ils proposent à leurs clients africains.

La mondialisation du monde de la finance, basée sur l'existence de paradis fiscaux et allée à l'utilisation des réseaux informatiques qui permettent de transférer des capitaux d'une partie du monde à l'autre en quelques secondes, a rendu le blanchiment d'argent et l'investissement de l'argent de la drogue (et de toutes les autres activités illicites dont celles réservées aux secteurs les mieux lotis des sociétés du monde : la fraude fiscale), beaucoup plus facile, pour notamment les trafiquants africains.

L'Afrique Australe, l'Afrique du Sud en particulier du fait de son secteur bancaire et financier « moderne » est certainement l'un des centres mondiaux actuels du blanchiment d'argent. Le développement de l'industrie du tourisme, qui est à la fois un facteur et une conséquence de la mondialisation, est souvent financé en Afrique (comme ailleurs), par des capitaux douteux, voire carrément criminels.

Certains spécialistes se demandent même sérieusement si le blanchiment et les narco-investissements ne seraient pas en train de devenir les principaux canaux par lesquels l'Afrique s'insère dans les réseaux financiers internationaux.

La consommation

En partie à cause de l'augmentation de la production et du trafic, on constate depuis le début des années 1980 une augmentation très nette de la consommation de drogues en Afrique. Je précise que cette augmentation de la consommation, comme l'ensemble du phénomène de la drogue en Afrique, n'est pas chiffrable, car rares sont les organisations étatiques ou civiles qui compilent des statistiques suffisamment fiables depuis suffisamment longtemps. Je me base donc sur des entretiens réalisés en Afrique par l'OGD auprès de spécialistes de la consommation (pouvoirs publics, ONG, médecins, toxicomanes, petits revendeurs, etc.) et qui sont tous d'accord pour constater une augmentation du nombre de consommateurs africains de drogue. En me limitant aux substances les plus courantes (c'est-à-dire les plus mondialisées) que sont le cannabis et l'héroïne, je proposerai

quelques hypothèses pour expliquer le développement de la consommation en Afrique.

Une grande partie des consommateurs de cannabis africains utilisent cette drogue comme un stimulant, une substance qui, disent-ils, les aide à « travailler plus dur » dans les conditions de travail difficiles (en Europe, on dirait qu'elles sont inacceptables) qui prévalent pour la plupart des Africains : longues journées de 10 à 12 heures voir plus, forte chaleur et souvent lourde humidité ; repos difficile (logements surpeuplés), nourriture souvent insuffisante (un repas par jour, pas ou peu de viande), etc.

On dit que le cannabis fait l'objet d'une utilisation « utilitariste »⁽⁷⁾ parmi les secteurs défavorisés des sociétés africaines. En Afrique de l'Ouest, par exemple, nous avons vu que la production avait augmenté, donc la marijuana est très présente sur les marchés de consommation et il est extrêmement facile de s'en procurer. En même temps, les conditions de vie de la plupart des gens se sont sérieusement détériorées depuis 1980 et les gens doivent travailler plus dur simplement pour survivre, en partie à cause de la crise de la dette et de l'ajustement structurel. Il y a donc une augmentation du nombre de fumeurs de cannabis, d'autant que la marijuana est l'une des rares denrées de consommation (presque) courante dont le prix n'a pas connu d'augmentation ces dernières années sur les marchés d'Afrique.

D'après une enquête récente de l'OGD au Togo et en Côte d'Ivoire, l'héroïne et la cocaïne (surtout le crack) seraient plutôt utilisées pour se relaxer, et non pour travailler. Les jeunes sans emploi en sont consommateurs, ce qui entraîne un développement de la criminalité (cambriolages, vols de voitures, petites escroqueries, etc.) ainsi que de la prostitution, surtout, mais pas exclusivement, chez les filles et les enfants de la rue. Une grande partie des prostituées africaines, au moins en Afrique de l'Ouest, fument du crack et parfois de l'héroïne (les deux drogues sont souvent associées) ; la grande majorité d'entre elles font un usage utilitariste de la marijuana (pour se donner du courage avant de « servir » leurs clients). Toutefois, leur consommation n'est pas réservée aux chômeurs, aux délinquants et aux prostitués. Les « guettos » (endroits où l'on vend et consomme les drogues) d'Abidjan et de Lomé, par exemple, sont également fréquentés par des petits fonctionnaires (qui n'hésitent parfois pas à s'y rendre en uniforme), des artisans, des ouvriers, des enseignants, etc. Bref, par des personnes ayant un emploi stable. D'après certains médecins spécialistes, la diffusion de leur usage en Afrique serait principalement due à des consommateurs européens (Allemands, Français, Britanniques, Hollandais) qui auraient initié des Africains. De plus, la fermeture des frontières européennes aux Africains (Cf. supra) a provoqué le rapatriement de nombreux étudiants qui ont appris à utiliser ces drogues en Europe. Les élèves de lycées et collèges et surtout les étudiants sont aussi utilisateurs de drogues dures.

Ainsi à l'université de Lomé au Togo, 5 % des étudiants interrogés par un psychiatre togolais à l'occasion d'une étude ont admis utiliser de l'héroïne par voie intraveineuse. Le campus de Lomé compte environ 16000 étudiants, dont



près de 800 utilisateurs d'héroïne par voie intraveineuse si on étend les chiffres du psychiatre précité à l'ensemble de ceux qui fréquentent le campus.

On comprend que l'Afrique soit tout à fait insérée dans le développement mondial du phénomène de la drogue, et même qu'elle représente un marché dont la taille est encore difficile à estimer, mais que les trafiquants considèrent comme digne de leur attention car parfaitement rentable. Ce développement est extrêmement préoccupant car les sociétés africaines paraissent pour l'instant très mal armées pour le maîtriser. En effet, et pour ne parler que de structures de prévention et de réhabilitation (8), on peut sans crainte d'exagérer parler d'une situation catastrophique. Même en Afrique du Sud, pays comparativement mieux équipé, les structures existantes tant étatiques que civiles, sont très insuffisantes par rapport à l'ampleur des besoins. Toutes les enquêtes que l'OGD et d'autres organismes comme le PNUCID ont effectuées en Afrique, ont mis en relief à la fois la présence dans tous les pays de bonne volonté, d'initiatives positives accompagnées d'indulgence et de manque de moyens qui réduisent considérablement leur impact. La plupart du temps, les associations ne parviennent pas à trouver les moyens de financer leurs activités de prévention, et lorsqu'elles les trouvent, les crédits sont

souvent coupés après quelques années. Bien souvent, à l'instigation des PAS, les hôpitaux publics sont devenus payants sans toutefois que cela ne garantisse la présence de médicaments ou d'équipements adéquats.

Cette contribution a tenté de montrer que le développement du phénomène de la drogue en Afrique est dû à des facteurs liés à l'imposition à l'échelle mondiale d'un modèle socio-économique unique, le « néolibéralisme » incarné en Afrique par l'ajustement structurel. L'un des effets majeurs de la mondialisation du modèle néo-libéral, aujourd'hui hégémonique, aura été de faire exploser les marges bénéficiaires des sociétés qui agissent sur les marchés mondiaux, où figurent dans le peloton de tête les organisations de trafic de drogue et de blanchiment de l'argent qui en est issu. Dans le domaine qui nous occupe ici, ses conséquences ont été de multiplier les situations où les drogues apparaissent comme des recours sinon obligés, du moins très tentants, devant l'apparition de conditions de vie et de production très défavorables pour de vastes secteurs sociaux. En Afrique, il y a urgence.

(Version résumée de la communication présentée lors de la rencontre au siège de l'UNESCO, Paris, 9.2.1998)

Notes

- (1) J'utilise le terme « phénomène de la drogue » afin d'englober toutes les facettes de ce phénomène « total » qui touche à l'économie, au politique, au social et au culturel.
- (2) « Psychotrope » signifie « qui fait bouger l'esprit ».
- (3) Voir pour une description fouillée et illustrée de l'histoire du cannabis dans le monde, OGD (1996) *Atlas mondial des drogues*, PUF, pp. 10-16.
- (4) Borrofica, A (1966), « Mental Illness and Indian Hemp in Lagos, Nigeria », in *East African Medical Journal*, N° 43, pp. 379.
- (5) OGD (1996), p. 112.
- (6) Pour plus de détails sur les divers aspects de la production de cannabis en Afrique occidentale, voir les articles consacrés à la Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal in OGD (1997), *Géopolitique Mondiale des Drogues 1995/1996*, Rapport Annuel de l'OGD diffusé gratuitement sur le serveur Internet : <http://www.ogd.org> à partir du 25 septembre 1997.
- (7) Laniel, L., « Marché local de la consommation et développement des cultures illicites de cannabis au Ghana » ; La Situation des drogues en Afrique sub-saharienne : production, trafic, consommation, Colloque International organisé par l'OGD à l'UNESCO, Paris, 1-3 avril 1997.
- (8) Les services de douanes et de polices, chargés d'empêcher l'arrivée des drogues sur les marchés de consommation sont généralement sous-équipés et sous-payés (ce qui facilite leur corruption) et très peu efficaces. Mais, en comparaison des structures de prévention et de soins, ils semblent, toutes proportions gardées, un peu mieux lotis.



Consommation de drogues, discrimination et prévention du sida : référence au cas argentin

MARIO PECHENY

Institut Gino Germani – Université de Buenos Aires
Conseil National de Recherches Scientifiques et Techniques

En Argentine, les substances illicites consommées sont la marihuana et la cocaïne tandis que la consommation des autres drogues comme l'héroïne et le L.S.D. est très peu significative. La possession de drogues illicites, même lorsqu'elles sont destinées à la consommation personnelle, est pénalisée par la loi. Cette pratique est stigmatisée dans plusieurs milieux sociaux. Ainsi, le consommateur de drogues se trouve potentiellement en face d'une double marginalisation : hors la loi et en opposition à des valeurs sociales prédominantes.

Par ailleurs, les consommateurs de drogues sont affectés par des pathologies qui ne sont pas directement liées aux drogues, mais à une forme spéciale de consommation : la voie intraveineuse, qui très souvent implique l'usage partagé des seringues et des aiguilles. Cela explique le taux élevé de maladies par transmission sanguine telles que l'infection par le VIH et les hépatites B et C, parmi les consommateurs de drogues injectables.

L'idée centrale de cette étude est de montrer que la conjonction de la discrimination ou de l'exclusion sociale et des risques dérivés de l'usage intraveineux de drogues, provoque une situation qui favorise la croissance de l'épidémie du sida. Par conséquent, seules des campagnes visant à réduire tant les comportements à risque que l'exclusion sociale, pourront avec succès faire face à cette épidémie qui continue de progresser vertigineusement.

D'après l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO), l'Argentine se situe à la troisième place en ce qui concerne le nombre de cas de sida en Amérique latine, ceci derrière le Brésil et le Mexique. En novembre 1997, le nombre de cas cumulés de sida était de 11 509, en Argentine. Ce chiffre est soumis à correction à cause du retard des dernières données – le Programme estime le nombre à 13509 – à ceci doit s'ajouter les cas non enregistrés. Les chiffres de 1996 sont supérieurs de 19% à ceux de 1995 et les trois dernières années (1994-1996) cumulent 61% des cas, ce qui indique une progression de la maladie.

L'épidémie du sida et la consommation de drogues

De même que pour d'autres phénomènes clandestins – par exemple l'avortement – en Argentine, il n'existe pas de données crédibles sur la prévalence de pratiques pénalisées par la loi et qui sont pratiquées dans le privé. S'ajoute une autre difficulté et non des moindres : les chiffres cités

spécifient rarement les catégories d'utilisateurs (consommateur sporadique, régulier, toxicomane avéré...) les drogues, les fréquences, les modes de consommation ou les univers et types de population incriminés. Le peu de données provient de la police ou bien des institutions chargées du suivi d'un traitement. La population qui demeure en marge de ces institutions, n'est donc pas enregistrée (Aureano, 1997).

Le Secrétariat à la Prévention de la Toxicomanie (SEDRONAR) présente les données suivantes : sur 932 patients suivis en 1996, 266 (28.5%) présentaient des pathologies ; 119 cas (12.8% sur le total) correspondaient à l'infection VIH (Kalina, 1997). D'autres études partielles montrent également des taux très élevés de séroprévalence au VIH parmi les consommateurs de drogues par voie intraveineuse ainsi que parmi leurs partenaires sexuels (Cahn et al., 1996).

Les termes « innocence » et « culpabilité » ne devraient plus être utilisés dans le domaine de la santé et de la maladie. Néanmoins, le sida est un problème de santé avec de fortes connotations morales : dans l'imaginaire social, il y a une distinction entre les malades « innocents » (les enfants et les transfusés) et les malades « coupables », ceux qui « l'ont bien cherché » (ceux contaminés par voie sexuelle ou par le partage de seringues).

Etant donné la confusion entre l'ordre sanitaire et l'ordre socio-moral (même pénal), le sida est à la fois un problème de santé publique et une question de droits de l'homme. Les études réalisées sur le sida en différents endroits du monde, ont montré jusqu'à quel point les personnes qui vivent avec le VIH/sida perdent leurs droits ou la possibilité de les exercer en raison de leur statut séropositif : le droit au travail, à la protection sociale, à la santé, à la dignité.

Les « drogués » vivent la même chose. Selon Guillermo Aureano, la loi argentine est ambiguë : lorsqu'une personne est arrêtée en possession de drogues illicites, même en petite quantité pour sa consommation personnelle, la loi « permet à celui qui se reconnaît comme drogué ou comme ayant des problèmes avec la drogue, d'échapper momentanément à la prison en optant pour une autre alternative. Ce que les députés n'ont pas vu dans cette situation, c'est que le fait d'obliger une personne à se donner un sobriquet – un sobriquet stigmatisant – a de terribles conséquences sur la vie de l'individu. [...] Le fait que la personne doive porter un sobriquet stigmatisant et se reconnaître comme drogué devant différentes instances répressives, mais aussi devant



la famille, sur le lieu de travail, provoque une expérience de vie très forte et très déterminante pour l'individu» (Aureano 1997: 42).

La stigmatisation de la consommation de drogues est parfois acceptée par les consommateurs eux-mêmes. Dans une enquête auprès des consommateurs de drogues internés dans trois centres spécialisés à Buenos Aires, les interrogés ont déclaré avoir perçu un fort rejet social envers des consommateurs de drogues ainsi qu'un fort préjudice à l'égard de l'apparence physique associée au dit usage (Kornblit et al., 1992: 39). D'après une enquête sur le sida réalisée sur 1600 personnes dans quatre villes argentines, la population « donne aux consommateurs de drogues par voie intraveineuse, la première place en ce qui concerne la diffusion du virus du sida » (Kornblit et al., 1997: 85). Egalement sur quatre cents usagers de drogue par voie intraveineuse, 70 % ont accepté « d'être le principal groupe responsable de la propagation du virus VIH » (Kornblit et al., 1997: 86). Nous voyons ici comment la société et même les groupes stigmatisés introduisent les données épidémiologiques dans une grille interprétative existant au préalable, qui condamne moralement l'usage de drogues et le définit comme dangereux pour l'ordre social.

En résumé, aussi bien le sida que la consommation de drogues représentent pour une grande partie de la société argentine, des facteurs de stigmatisation et de discrimination sociale. A la souffrance liée à la pathologie (dans le cas du sida) et aux conséquences indésirables de l'abus de drogues, s'ajoute une souffrance supplémentaire, peut-être insupportable, provenant de l'exclusion sociale.

La discrimination et l'exclusion : facteurs de risque

La discrimination et l'exclusion sont des facteurs qui augmentent la probabilité d'avoir de la part des sujets une conduite risquée pour leur santé et pour celle des autres. Dans quatre villes argentines, quatre cents personnes prenant de la drogue par voie intraveineuse ont été interviewées (Kornblit et al. 1997: 85-104). 80 % d'entre eux ont déclaré partager ou avoir partagé des seringues, si bien que 94 % savaient que le risque de contracter ainsi le VIH était élevé ou très élevé. De ce pourcentage, 42 % ont déclaré partager régulièrement les équipements d'injection (avec des amis 72 %, avec des connaissances 38 % et avec le partenaire 22 %) ; 60 % n'ont occasionnellement rien fait pour désinfecter les aiguilles et les seringues ; parmi les 40 % restant, la moitié les lavent avec de l'eau, 28 % avec de l'alcool et seulement 1 % avec de l'eau de Javel.

Lors d'échange de seringues, 42 % n'ont pas pensé au risque « d'attraper » le VIH et 35 % ont pensé que le risque était minime ; seulement 23 % ont pensé que le risque était élevé. On observe donc une dissociation entre connaissance et préoccupation dans l'abstrait et mise en application des précautions dans la réalité, c'est-à-dire, en situation de risque. Les raisons évoquées à propos des seringues à usages multiples :

- a) priorité à la consommation par rapport au risque d'infection: « c'est plus facile de partager que de sortir pour en acheter » ;
- b) difficulté quant à l'accès aux seringues: « tu tournes en rond et ne te décides pas pour aller à la pharmacie » ; « j'avais honte de sortir pour acheter une dizaine de seringues » ; « il y a des pharmaciens qui ne m'en vendent pas parce qu'ils savent que je m'injecte et j'ai peur qu'ils appellent la police » ;
- c) le plaisir du partage ;
- d) la crainte de provoquer une réaction hostile de la part des pairs si on refuse le partage ;
- e) le contexte: « j'ai peur parce que je me trouve dans un endroit public et je n'ai pas le temps d'aller en acheter » ;
- f) la confiance inspirée par les camarades qui consomment de la drogue.

La prévention du sida destinée aux consommateurs de drogues

L'urgence de l'épidémie du sida rend nécessaire d'agir ici et maintenant. Les campagnes contre la toxicomanie à long terme et les campagnes de prévention du sida doivent donc être différenciées. Du point de vue de la prévention du sida, il s'agit fondamentalement de réduire l'incidence de l'infection au VIH en tant que « dommage » provoqué par l'usage intraveineux de drogues.

On peut distinguer deux types de politiques publiques en matière d'abus de drogues: la politique « abstentionniste » et la politique « de réduction des risques » (Touze et Rossi 1993: 11). En matière de sida, la politique abstentionniste s'oriente vers la suppression des comportements à risque. En ce qui concerne la voie sexuelle, on propose la chasteté ainsi que le couple monogame et stable ; en ce qui concerne la voie sanguine liée à l'usage intraveineux de drogues, l'objectif est la suspension et la répression de la consommation. La politique de réduction des risques présuppose que la consommation de drogues continue malgré la répression et les discours préventifs. Au lieu de poser comme seul objectif, l'arrêt total de la consommation, on vise plutôt à diminuer les risques et les conséquences négatives pour la santé que cette consommation entraîne. En matière du sida, on se focalise sur l'usage du préservatif lors des rapports sexuels et sur l'usage unique des seringues lors de la consommation de drogues intraveineuses. On propose en ce sens, des mesures qui vont de la vente libre de seringues aux programmes de distribution de la drogue elle-même.

Les politiques de réduction des risques s'adressent surtout à ceux qui consomment de la drogue par voie intraveineuse et qui ont peu ou pas de contact avec les institutions sanitaires et sociales. Une hiérarchie d'objectifs est posée :

- a) ne commencez pas à prendre de la drogue ;
- b) si vous avez commencé à prendre de la drogue, suivez un traitement afin d'arrêter ou de réduire la consommation ;



- c) si vous ne pouvez pas réduire la consommation, substituez l'usage injectable (par voie intraveineuse) par un usage non-injectable;
- d) si vous vous piquez, utilisez du matériel stérile pour chaque injection;
- e) si vous ne pouvez pas utiliser du matériel stérile, ne partagez pas les aiguilles et les seringues;
- f) si vous partagez le matériel, désinfectez-le à l'eau de Javel (on discute encore l'efficacité de cette dernière mesure).

Afin d'atteindre ces objectifs, il faut offrir les moyens les plus accessibles aux consommateurs (mobilité géographique, flexibilité dans les horaires, confidentialité des informations).

Plusieurs arguments soutiennent la préférence pour une politique de réduction des risques. Premièrement, la reconnaissance que la propagation du VIH est un danger plus grand et plus urgent que l'abus de drogues et que les politiques abstentionnistes ne se sont pas montrées efficaces pour arrêter l'extension de l'épidémie. Deuxièmement, les politiques de réduction des risques se sont avérées au moins aussi efficaces que les politiques abstentionnistes, quant aux taux de médicalisation et de récupération de toxicomanes. Troisièmement, les politiques de réduction des risques sont comparativement plus efficaces quant à la réduction de la criminalité associée à l'usage de drogues et quant à la prévention de la transmission du

VIH (Marks 1997 : 274). Enfin, malgré certaines craintes, selon plusieurs recherches, les politiques de réduction des risques n'ont pas encouragé la consommation de drogues (Lurie 1997 : 257). A notre avis, les politiques de réduction des risques sont par conséquent plus efficaces quant à la prévention de la transmission du VIH.

Par ailleurs, une politique de prévention efficace doit supposer que l'usager de drogues est capable de répondre rationnellement à l'information et aux services de santé publique. En ce sens, il faut reconnaître la responsabilité du consommateur individuel, qui peut faire des choix (s'il en a la possibilité), ainsi que modifier certains aspects critiques de son usage de drogues.

En conclusion, la progression de l'épidémie du sida rend nécessaire et urgente la mise en œuvre de politiques ciblées pour les consommateurs de drogues. Les gouvernements et les ONG doivent non seulement adresser des messages de prévention de la transmission du VIH et des autres maladies de transmission sanguine, destinés spécifiquement aux consommateurs de drogues par voie intraveineuse, mais aussi accompagner ces messages de moyens de les mettre en pratique. (Voir tableau)

(Version résumée de la communication présentée lors de la rencontre au siège de l'UNESCO, Paris, 9.2.1998)



Cas de sida, selon le mode de transmission (en %), en Argentine, au 30.11.1997

Mode de transmission	1982-87	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	Total	
Usage de drogues par voie intraveineuse	10.6	18.5	24.5	41.3	42.0	45.2	44.2	44.1	43.8	40.2	37.3	41.3	4757
Homosexuel/Bisexuel	75.9	66.5	48.6	41.0	37.6	27.5	27.6	26.5	25.0	21.9	22.4	28.7	3299
Hétérosexuel	4.7	5.0	6.8	7.5	8.5	16.1	15.8	19.8	19.0	25.2	25.0	18.1	2080
Enfant de mère porteuse de VIH	1.2	2.0	8.5	4.9	7.0	5.0	7.8	5.2	7.5	7.9	8.4	6.7	771
Hémophiles/Transfusés	6.5	6.5	9.9	4.3	2.7	4.0	1.8	1.9	0.9	1.0	1.5	2.2	256
Sans réponse	1.2	1.5	1.7	1.0	2.2	2.2	2.8	2.4	3.8	3.8	5.3	3.0	346
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
Nombre de cas	170	200	299	491	731	1112	1441	2132	2067	2155	711		11509

Source: Ce tableau a été élaboré à partir des statistiques du Programa Nacional de Lucha contra los Retrovirus del Humano y Sida, *Boletín sobre el sida en la República Argentina*, Buenos Aires, Ministerios de Salud y Accion Social (juillet 1996, décembre 1997), situation au 30 novembre 1997.

Références bibliographiques

AURÉANO, G., 'Entrevista', *La Maga*, Buenos Aires, 24 décembre 1997, pp. 50-53.

CAHN P., BEN G., BLOCH C. et al., 'Who is knocking on the door for HIV testing: Study of 9959 cases', XI^e Conférence mondiale sur le Sida, Vancouver, juillet 1996.

KALINA E., 'Drogas: Està todo mal', *El Mirador*, Buenos Aires, N°6, décembre 1997, pp. 4-8.

KORNBLIT A. L., MENDES DIZ A. M et BILYK A., *Sociedad y drogas*, Buenos Aires, CELA, 1992.

KORNBLIT A. L., et al., *Y el Sida està entre nosotros. Un estudio sobre actitudes, creencias y conductas de grupos golpeados por la enfermedad*, Buenos Aires, Corregidor, 1997.

LURIE P., 'Redução de danos: A experiência norte-americana', in Ribeiro M; et Seibel S. coord., *Drogas: a hegemonia do cinismo*, Sao Paulo, Memorial, 1997, pp. 253-267.

MARKS J., 'Dosagem de manutenção de heroína e cocaína', in Ribeiro M. et Seibel S. coord., *Drogas: a hegemonia do cinismo*; Sao Paulo, Memorial, 1997, pp. 269-281.

PECHENY M., VUJOSEVICH J. et KORNBLIT A. L., 'Discriminacion basada en la orientacion sexual: un problema de derechos humanos', in Centro de Estudios Legales y Sociales, *Informe anual sobre la situacion de los Derechos Humanos en la Argentina*, 1996, Buenos Aires, Publicacion del CELS, 1997, pp. 323-340.

TOUZE G. et ROSSI D., *Sida y droga. Abstencion o reduccion del dano?* Buenos Aires, Ed. Fondo de Ayuda Toxicologica, 1993.



Les marchés locaux de la drogue : le cas des quartiers dits défavorisés (France)

NACER LALAM

Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement, U.A. CNRS N° 940
École des Hautes Études en Sciences Sociales

Comment la science va-t-elle se positionner face à un problème qui se prête difficilement à la connaissance? La question n'est pas anodine dans la mesure où le phénomène drogue est soumis à de nombreux points de vue idéologiques. L'intérêt de la science, et notamment des sciences humaines réside dans une lecture et une analyse « neutres » des activités liées aux drogues.

Il s'agit, dans un premier temps, de décrire de la manière la plus objective possible, la réalité des activités liées aux drogues (consommation, trafic); dans un second temps, d'analyser les causes qui poussent certains individus à entrer dans ces activités et les transformations économiques et sociales consécutives au niveau local.

Ainsi, l'économie est une discipline concernée à plusieurs titres:

- la consommation: les comportements des consommateurs face à une hausse ou baisse des prix, face à une rupture d'approvisionnement des drogues;
- l'offre: la production, le transport, la distribution, les filières, les réseaux;
- les politiques publiques et leur coût: quelle efficacité des politiques publiques? Quel niveau d'intervention, local et/ou international?
- les stratégies d'accumulation: pour de nombreux individus, la vente ou la revente peuvent être des activités fort lucratives permettant de s'enrichir;
- les enjeux financiers nationaux et internationaux: les fonds issus du trafic peuvent rejoindre les circuits financiers officiels après certaines techniques de blanchiment.

Dans le texte qui suit, nous insisterons sur les deux composantes du marché local: la consommation et l'offre, et les impacts subséquents. Les travaux à partir desquels s'inspire ce texte ont eu lieu en 1993 et 1995. Les études sur lesquelles nous nous appuyons se sont déroulées en 1993 et 1995 dans des quartiers des agglomérations de Lille, Paris et Marseille⁽¹⁾. Le choix de ces zones s'explique par les interactions pouvant exister entre un environnement dégradé sur le plan socio-économique et les activités délictueuses, en particulier liées aux drogues.

L'attention du lecteur est appelée quant au fait que le terrain d'étude ne doit en aucun cas contribuer à stigmatiser un lieu et sa population mais bien rendre compte d'une réalité. A plus forte raison, il existe une consommation de drogues illicites dans d'autres milieux sociaux, notamment dit aisés, mais ne faisant pas l'objet du travail présent. Les activités de

consommation de drogues illicites dans les quartiers dits défavorisés sont variables selon la région, l'histoire de ces quartiers et donc de sa population, la situation socio-économique. On peut toutefois retenir quelques traits marquants.

La consommation de drogues illicites

La banalisation de la consommation de cannabis

Il est reconnu que dans les quartiers, la présence de l'usage de cannabis est assez forte. Les pourcentages de consommation pour les catégories d'âge 15-30 ans sont plus élevés que la moyenne nationale (environ 70% des garçons et 10% des filles sont des consommateurs réguliers ou occasionnels).

La consommation se fait de plus en plus ouvertement.

De plus en plus, il s'agit pour certains jeunes, de la primo-consommation de produits psychotropes, avant l'alcool et le tabac, vers 13-14 ans. Le cannabis apparaît largement socialisé (il ferait partie d'une forme de parcours initiatique des jeunes).

La polyconsommation

La polyconsommation consiste à consommer de manière conjointe ou à des moments différents, plusieurs types de drogues licites ou illicites: alcool, médicaments, colles, solvants volatils, cannabis et ses dérivés, héroïne, cocaïne, crack, ecstasy, LSD.

Dans les quartiers étudiés, la polyconsommation est répandue et les principales associations sont: alcool et cannabis pour les usagers de cannabis, médicaments et héroïne pour les héroïnomanes. Bien sûr, en fonction de la disponibilité des drogues illicites sur les marchés locaux, des phénomènes temporaires de substitution peuvent apparaître.

Le recours aux médicaments (Temgésic, Rohypnol, Valium, Temesta) chez les héroïnomanes s'explique avant tout par des raisons de précarité.

Un effet inattendu des dispositifs de réduction des risques, notamment de la substitution par la méthadone, a été l'apparition localement de la cocaïne. Les patients sous méthadone recherchent ou se sont vus proposer de la cocaïne au sortir des structures de suivi.



Par ailleurs, après quelques années de fonctionnement, des trafics à petite échelle de méthadone émergent.

Les usagers d'héroïne et leur invisibilité

Les premières observations de terrain pourraient laisser croire à l'absence d'héroïnomanes sur le quartier, or une plus fine observation montre la présence d'usagers d'héroïne mais caractérisés par une relative invisibilité, que l'on peut expliquer par plusieurs raisons :

- les jeunes usagers cachent leur consommation d'héroïne et les signes éventuels qui trahiraient leur comportement. Ils déploient des subterfuges pour que l'on ne remarque pas leur état de dépendance (il évitera de croiser le regard de ses proches, il ne laissera aucun indice de sa consommation chez lui : cuillère, seringue, citron, coton, élastique, briquet etc.) ;
- les vieux toxicomanes restent entre eux et vont jusqu'à former une sorte de sous-culture avec leurs codes, repères, langage ;
- l'image de l'héroïnomanes dans le quartier est négative : celui-ci est plutôt considéré comme une personne « malfaisante » pour l'environnement.

Ces observations expliquent en partie, que ceux qui font appel aux systèmes de soins sont, en général, de « vieux consommateurs ». Par ailleurs, lors des premières périodes de consommation, le toxicomane ne ressent pas le besoin de se sevrer : il est encore dans le cycle « ascendant » de la consommation.

Les prix et les ressources

Le cannabis

Le prix du cannabis est relativement stable. La qualité s'est, en revanche, sensiblement amoindrie. Le cannabis que l'on trouve dans les quartiers provient principalement du Maroc. De qualité médiocre, la résine du royaume chérifien semble subir plusieurs coupages avant de parvenir au consommateur final.

- Un gramme de résine de cannabis se négocie à environ 30 francs (5 \$)⁽²⁾. L'herbe est beaucoup moins disponible et s'échange jusqu'à 60 F (10 \$) le gramme.
- L'unité de vente standard est la barrette qui équivaut à 100 F pour environ 3 g. Cependant, compte tenu de la médiocre qualité du cannabis et donc d'une plus grande quantité par joint, les consommateurs ont tendance à acheter par 12 g (300 F = 50 \$) ou 25 g (500 F = 80 \$).

La quantité de cannabis fumée quotidiennement par un consommateur régulier sans activité officielle (emploi, stage,...) peut être estimée entre 3 et 4 grammes. Le coût mensuel qui en découle sachant qu'une partie de la consommation est « socialisée » au sens du groupe équivaudrait approximativement à 2 000 F.

L'héroïne

Le prix de l'héroïne varie fortement d'une région à l'autre. Dans Paris et sa région, le prix moyen du gramme d'héroïne a stagné et même baissé, pour se situer entre 600 et 800 F. Deux types d'héroïne se trouvent sur les marchés locaux, la blanche en provenance d'Asie du Sud Est et la Paco (brown sugar) du Pakistan. Le premier type semble, néanmoins, plus rare.

La quantité standard de conditionnement est le demi gramme vendu 400 F. Plus les quantités achetées sont importantes et plus les prix d'achat sont dégressifs. Dans certains quartiers de Paris, on peut se procurer dix grammes pour un montant de 3000 F. Globalement, la qualité semble avoir diminuée, les produits de coupage sont légion (manicol, lactose, médicaments divers, glucose...).

Un usager en début de carrière peut consommer un gramme d'héroïne en plusieurs jours ; d'abord fumée ou sniffée, elle est ensuite souvent injectée. Avec ce même gramme, l'usager peut faire une dizaine de shoots. A raison de un gramme par semaine, ce même usager devra se procurer 3200 F par mois. Plus l'usager d'héroïne s'inscrit dans une consommation de longue durée et plus les quantités nécessaires sont importantes (phénomène cumulé de la tolérance et de l'accoutumance).

Pour un usager de cannabis ou d'héroïne, la même question des ressources se pose pour se procurer le produit : d'où vient l'argent nécessaire à l'achat ?

Les ressources peuvent être distinguées en fonction de leur origine, légale ou illégale. L'usager peut acheter le produit à partir de ses revenus légaux (cas des personnes insérées professionnellement), de ses revenus illégaux ou des deux sources. Le don, bien que relativement rare, peut exister.

<i>Revenus légaux</i>	<i>Revenus illégaux</i>
<ul style="list-style-type: none">• salaire• revenus de transfert• épargne• petits travaux de proximité	<ul style="list-style-type: none">• revente de drogues illicites• vols, cambriolages• recel• chantage (racket)• prostitution

A ce stade, nous pouvons noter la situation particulière de l'usager d'héroïne : la dépendance dans laquelle il se trouve, le pousse à la quête compulsive du produit. Ce qui se traduit par la recherche de moyens financiers toujours plus importants pouvant générer des nuisances, voire des risques pour l'entourage.



La revente et le trafic de drogues illicites

Un acteur central : l'usager-revendeur

Chez les usagers-revendeurs, le revenu tiré de la vente de stupéfiant est, dans sa grande partie, affecté à la satisfaction de la consommation et de manière résiduelle, aux dépenses courantes (achat de vêtements) ou sorties diverses (restaurant, discothèques). L'usager-revendeur est un élément moteur du marché puisqu'il exerce son activité auprès d'un noyau relativement stable de consommateurs. Le fait de consommer rassure ses pairs puisqu'il n'adopte pas un comportement commercial au sens strict du terme, lequel est déploré par certains héroïnomanes. A cet égard, certaines observations montrent une forme de « juvénilisation » de trafiquants non-consommateurs qui, dans de nombreux cas, ne tolèrent ni rabais, ni remise, ni crédit. Cette radicalisation des petits trafiquants tend à modifier le rapport trafiquant/usager et favorise la répression à l'égard des simples usagers.

La figure de l'usager-revendeur est fréquente dans le cas du cannabis. Or, le risque est grand de voir l'usager-revendeur basculer dans une vente à plus grande échelle, et ce pour plusieurs raisons :

- la revente de drogues illicites est moins dangereuse que d'autres activités illégales telles que le vol, le braquage, etc. ;
- la faiblesse des perspectives d'insertion socioprofessionnelle peut les conduire à se convertir au deal à temps plein.

Le calcul du dealer (coût/bénéfice)

De nombreuses figures de petits-trafiquants coexistent dans les quartiers, du dealer à petite échelle au trafiquant professionnel qui fait de l'activité de vente une activité unique et centrale. Quelques-uns des trafiquants se sont érigés en véritables entrepreneurs. Ils procèdent à une forme de calcul (coûts/bénéfices) plus ou moins explicite. Les coûts incorporent les risques liés à la répression de l'activité, une interpellation suivie éventuellement d'une incarcération et d'une amende, la violence entre trafiquants, entre trafiquant et consommateur. Les bénéfices ont trait aux gains financiers rapides et importants qui représentent une aide plus ou moins directe à la famille, au désir d'assouvir une soif de consommation, à l'exhibition d'une forme de réussite, à la capacité à être son « propre patron », au principe du moindre effort, etc. Au final, les modifications consécutives sont assez immédiates et palpables, par exemple la détention importante d'argent liquide.

De plus le jeune trafiquant ne se considère pas comme un délinquant, il parlera plutôt de « business » (d'affaires). Sa situation de solvabilité attire les receleurs et comme certains consommateurs le rémunèrent en produits (matériel haute-fidélité, bijoux, automobiles), il peut participer lui-même au recel, ce qui aboutit à créer des bulles d'économie parallèle dans lesquelles le trafiquant élargit sa palette d'activités illégales et occupe une place centrale.

Il ressort de ces arguments une préférence évidente pour le présent : le souci d'un projet de carrière est mis au second plan, même si quelques-uns déjà bien ancrés dans le trafic, envisagent l'achat d'un logement ou d'un commerce.

Cependant, à ce niveau du trafic, l'interpellation du trafiquant et son emprisonnement le propulse dans une situation de précarité déstabilisante après un train de vie considéré comme somptueux. A sa sortie, cette alternative (trafic/incarcération) pèse fortement sur la volonté du trafiquant de rejoindre les dispositifs officiels d'insertion : le souvenir de périodes où il dépensait sans compter affaiblit les propositions d'emploi ou de formation qui lui sont offertes.

Un impact social déstabilisant

En conséquence, le trafic tend à écarter certains jeunes des voies officielles d'insertion par la séduction qu'exercent la « facilité de produire de l'argent » et les dépenses ostentatoires des trafiquants. La relative réussite exhibée par ces jeunes trafiquants est visible par les plus jeunes et ne manque pas de susciter chez eux un désir d'imitation. D'autant que certains trafiquants emploient de jeunes collégiens comme guetteur⁽³⁾ ou rabatteur⁽⁴⁾ : les centaines de francs qu'ils réussissent à obtenir, modifient leur rapport à l'école (ils préféreront manquer les cours et gagner de l'argent), à la famille (ils peuvent détenir plus d'argent que le porte-monnaie familial), à la consommation ordinaire (ils peuvent se procurer des produits qui, auparavant, étaient difficilement accessibles : chaussures de sport, vêtements de marque, vélo tout terrain). D'ailleurs, policiers et travailleurs sociaux reconnaissent une tendance des jeunes à s'engager plutôt dans les activités parallèles.

Cette visibilité accroît un sentiment de frustration des jeunes engagés dans les voies normales d'insertion : le fait de prêter attention aux activités de trafic et aux gains qu'ils génèrent rejaillit de manière négative sur les personnes dont le travail est besogneux.

La comparaison fréquente des revenus associés au trafic de drogue avec ceux qu'offrent les dispositifs légaux d'insertion fait partie du discours que le jeune oppose aux intervenants sociaux (éducateurs, animateurs de quartier, assistantes sociales). A travail égal, les gains sont sans commune mesure.

Cette mise en regard effectuée par certains jeunes pose problème aux intervenants sociaux pour qui les arguments mobilisables concernent le caractère non durable des activités de trafic et le risque d'enfermement dans une forme de criminalité.

Ce système qui marche comme un défi pernicieux pour les institutions, n'est pas une alternative pour tous les jeunes. La majorité des jeunes rejette cette alternative pour des raisons aussi bien individuelles, sociales qu'idéologiques. Néanmoins, la corrélation reste valable entre l'exclusion et le trafic de drogues comme alternative d'insertion.

On peut émettre, par ailleurs, des réserves sur le durcissement de la répression tendant à éliminer les petits



trafiquants au profit des plus expérimentés, dont les gains peuvent bénéficier alors d'une amplification.

Un des effets les plus visibles de l'usage et du trafic de stupéfiants dans le quartier, c'est l'utilisation de l'espace avec une forte identification à certains lieux. Ainsi, les entrées d'immeuble et les parcs de stationnement sont identifiés comme des lieux de trafic ou de consommation. Des portions d'espace public sont appropriées temporairement par quelques jeunes du quartier. La configuration spatiale permet de repérer rapidement les intrus, les extérieurs du quartier, ce qui signifie que la police en tenue y est immédiatement visible.

Incontestablement, la consommation et le trafic interagissent avec l'espace. La souplesse considérable qui caractérise les micro-marchés de la drogue leur confère une forte capacité d'adaptation et de reproduction.

Les trafiquants tirent parti des formes spatiales et les façonnent afin de les maîtriser; il y a ainsi des détournements de caves, de local à bicyclettes ainsi qu'une occupation ponctuelle des vestibules et cages d'escalier, des coursives, des passerelles.

Les cités offrent alors de manière inattendue de multiples recoins pour dissimuler les produits ou fuir les interventions policières. La répression agit comme un facteur de recomposition, de sélection du trafic, s'organisant progressivement en réseau.

La lutte contre le trafic de drogue dépasse la simple priorité donnée à la répression et met en cause l'ensemble des interventions publiques destinées à minimiser les alternatives d'insertion par le trafic.

Au final, l'étude des marchés de la drogue doit s'inscrire dans une vision globale des changements qui traversent la société.

(Version résumée de la communication présentée lors de la rencontre au siège de l'UNESCO, Paris, 9.2.1998)

Notes

- (1) Avec l'appui du Conseil National des Villes et de la Maison des Sciences de l'Homme.
- (2) Le cours du dollar retenu correspond à 1\$ pour 6 FF.
- (3) Le guetteur est celui qui prévient dans le cas de l'intrusion d'un inconnu ou de la police sur le lieu de vente.
- (4) Le rabatteur oriente le consommateur vers le trafiquant;



IV Les jeunes témoignent

En séance plénière

Lors de la première journée de la rencontre, les jeunes sont invités à présenter leurs actions d'éducation préventive en séance plénière, plusieurs thèmes illustrent leurs démarches.

a) Éducation comme instrument de transformation sociale : le rôle spécifique de l'éducation préventive dans un monde en mutation.

Avec en sous thèmes :

L'éducation préventive dans un contexte plus large de développement humain de citoyenneté, de démocratie, une culture de paix : les jeunes se mobilisent pour prévenir l'abus des drogues.

b) Diverses approches de l'éducation préventive : responsabilité individuelle et action collective.

Avec en sous thème :

Le rôle de l'école dans l'éducation préventive,

La prévention par le sport et les activités culturelles.

Les photos présentées en planches hors-texte soulignent les moments clés de ces interventions, où sérieux, émotion, conviction, détermination témoignent de la volonté des jeunes à travailler activement sur les problématiques posées par la consommation de drogues.

Afin de compléter les présentations orales des jeunes, des informations plus larges pouvant mettre en évidence les interactions possibles entre environnement et consommation de drogues ont été recherchées.

Un questionnaire a été adressé aux jeunes participants (voir documents en annexes). Les informations recueillies témoignent de leur vécu quotidien à travers leur vision de la ville, du quartier où se déroule l'action, de la description d'une famille type, d'un mode d'habitation, des loisirs disponibles. Elles illustrent également la prise de conscience de ces jeunes face aux réalités liées à la santé, aux problématiques posées par la consommation de drogues.

Les jeunes décrivent également l'action d'éducation préventive dans laquelle ils sont directement impliqués.

Cette recherche de témoignages directs, cette diversité géographique, culturelle, économique et politique est reflétée dans les monographies présentées page 27.

En travaux de groupe

Les jeunes ont également eu l'occasion d'échanger, de façon informelle, à huis clos, leurs expériences, dans le cadre de travaux de groupe le 10 février 1998. Ces groupes de travail ont été constitués suivant les langues des participants (français, anglais et espagnol).

L'objectif de ces travaux de groupe était essentiellement d'envisager et de planifier le suivi qui serait donné, au niveau local et au niveau international, à cette rencontre de jeunes. Il s'agissait plus particulièrement de fixer un certain nombre d'étapes pour la diffusion de la charte et pour la promotion de la « Campagne internationale des jeunes pour un 21^{ème} siècle libéré des drogues ».

A été également abordée la question du lancement du processus de collecte de signatures de la Charte, et de sa présentation au Forum sur la prévention de l'abus des drogues, à Banff, Canada, en avril 1998, organisé par le PNUCID et à la Session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur les drogues à New York en juin 1998.

Ces échanges entre jeunes participants ont ainsi permis d'établir une ébauche de plan d'action pour le suivi de la campagne.

Il a été convenu qu'une évaluation et une réactualisation de la Charte seraient faites en l'an 2000. Les jeunes participants ont en effet émis des recommandations sur le rôle que pourraient jouer les différents partenaires, associations, établissements scolaires et ONG dans la campagne de mobilisation. Ils ont, entre autres, souhaité poursuivre leur implication dans la campagne, à l'intérieur d'un réseau.

En ce qui concerne les établissements scolaires intéressés par un programme d'éducation préventive, le groupe de travail a suggéré que les établissements s'informent auprès des ONG et autres agences susceptibles de leur fournir les éléments et ressources nécessaires ; que l'éducation par les pairs soit encouragée ainsi que le volontariat et l'échange des informations.

Les jeunes ont suggéré que la Charte soit diffusée à travers les media, la presse, les clubs de jeunesse, les établissements scolaires, etc, et qu'elle soit rendue publique à travers l'Internet. Tandis que dans divers pays, des groupes de jeunes relais pourraient se charger sur le terrain, d'organiser des manifestations culturelles qui auraient pour objectif de mener des débats autour de la Charte et de la prévention des drogues.

Les groupes de travail ont échangé leur expérience et se sont mis d'accord pour rester en contact après leur retour dans leurs pays respectifs.



Liste des jeunes participants

ARGENTINE

Gabriel AYBAR *
25 ans
Fundacion Anpuy

AUSTRALIE

Leoni GIBBONS
25 ans
Health Promotion Services

BELGIQUE

Saskia de CLERCQ *
23 ans
LEEFSELEUTELS – Clefs pour la Jeunesse

BOLIVIE

Francisco MORALES *
24 ans
Proyecto "Tu vida vale ¡cuídala!"

CANADA

Karen BISS *
21 ans
Students Against Drinking and Driving

EQUATEUR

Ivan BIRACUCHA *
28 ans
Movimiento Juvenil del Sur
« Caminos de Libertad »

ESPAGNE

Gemma ALTELL ALBAJES
26 ans
Associacio Benestar i Salut

ÉTATS-UNIS

Jody CAMERON
25 ans
PRIDE International

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Evgueni TROUBINE *
18 ans
Moscow Youth Organization
Prospect Mira

FRANCE

Michaëlla BOGATCHEK *
17 ans
Lycée Grand-Air (Arcachon)

Laetitia BOURGEOIS *
22 ans
Fondation Leo Lagrange

Tiffany BRULE *
17 ans
Lycée Châtelet (Douai)

Laetitia GODREAU *
21 ans
Croix Rouge française

Cédric SAUBION *
20 ans
Lycée Grand-Air (Arcachon)

Jacqui SCHNEIDER HARRIS *
28 ans
Ass. méditerranéenne de prévention
des Toxicomanies (Marseille)

Audrey WOJCIECHOWSKI *
18 ans
Lycée Châtelet (Douai)

GRÈCE

Irène FLOROU *
22 ans
Centre of Creative Occupation – PROTASI



ISLANDE

Hildur SVERRISDOTTIR
19 ans
Icelandic Secondary School Student Union

ITALIE

Federica FOLLI *
26 ans
Spazio Giovani Prevenzione

KENYA

Rodney V. OSIAKO
19 ans
Drug Chase Foundation Project

MALTE

Gabriella CALLEJA *
27 ans
Agency Against Drug and Alcohol Abuse -
SEDQA

NOUVELLE ZÉLANDE

Kimberley PATON *
18 ans
Parents Resource Institute for Youth Drug Education

PAKISTAN

Rehana KOUSAR *
23 ans
RIFAHI Committee

PARAGUAY

Gustavo MARTINEZ *
25 ans
Jovenes paraguayos contra la adicción a drogas

PEROU

Evelyn COLOMA RIOS *
18 ans
Nuestro objetivo: Vivir sin drogas

SRI LANKA

Shantha FERNANDO
24 ans
Sri Lanka Anti Narcotics
Association (SLANA)

SAINT VINCENT ET LES GRENADINES

Ephraim FISHER
19 ans
ASP – Drug Abuse Education

THAÏLANDE

Thanet THANORMJIT
20 ans
Youth Group

TOGO

Ayao KOUMA *
17 ans
Féd. togolaise des associations et clubs UNESCO

TUNISIE

Karima GAZZEH *
25 ans
Org. nationale de la jeunesse scolaire tunisienne

ZIMBABWE

Sarah FRANKIS *
18 ans
ASP Chaplin School

** Voir présentation de leur monographie.*



V Clôture

Être à l'écoute des Jeunes

En fin de séance, M. Franck Marx, Directeur général Éducation Formation et Jeunesse de la Commission des Communautés Européennes, a rappelé les différents programmes et activités de la Commission et a encouragé les échanges entre jeunes et les initiatives *pour les jeunes par les jeunes*. Il a déclaré que la Charte reflétait exactement ce qui se faisait dans le cadre du « Programme pour les Jeunes » de la Commission Européenne.

Dans son allocution de clôture, M. Colin N. Power, Directeur Général Adjoint pour l'Éducation (UNESCO), a rappelé qu'un bon enseignant doit savoir écouter ses étudiants, leur accorder du temps: « il est temps que nous travaillions avec vous sur les problèmes d'abus de drogues qui concernent les adultes aussi bien que les jeunes ».

M. Power a souligné l'importance de forger des alliances avant tout avec les jeunes, les ONG, le PNUCID, l'OMS et autres organisations. Il a rappelé que pendant plus de trente ans, les personnes investies dans le domaine de l'éducation des drogues, ont cherché à développer des programmes éducatifs; éducateurs, scientifiques et spécialistes en matière d'éducation préventive ont travaillé pour concevoir des programmes afin de réduire ou de prévenir l'abus de drogues.

M. Power a souligné que l'éducation spécialisée en matière de drogues, a toujours connu des difficultés: « parfois, nous attendons trop des programmes et des politiques en matière d'éducation, mais parfois aussi, nous croyons qu'informer à propos des problèmes et dangers de l'abus de drogues est suffisant. Ce n'est pas le cas. La première chose à faire est d'écouter les jeunes eux-mêmes. Ceci est très difficile, surtout, lorsque vous parlez à des consommateurs de drogues dures. Il est très important que nous travaillions avec vous, que nous écoutions votre diagnostic du problème, et non pas que nous vous donnions le nôtre. Bien sûr, nous devons partager avec vous les résultats de notre recherche et nous pouvons aussi vous dire que certaines des choses auxquelles vous pensez ont déjà été

essayées mais n'ont pas réussi. La première chose est de respecter l'autre et de l'écouter. Si nous ne faisons pas cela, nous ne toucherons pas à la racine du mal parce que vous êtes plus proche du problème que la plupart d'entre nous.

Nous devons apprendre à écouter, à comprendre en tant qu'être humain, à respecter la dignité de chacun. Chaque jeune entre dans la vie avec les mêmes aspirations, espérances, rêves et ambitions que vous. Nous devons essayer d'identifier les signaux d'alerte ».

M. Power a ensuite réaffirmé son soutien à la « Charte des jeunes pour un 21^e siècle libéré des drogues » et a remercié tous les participants avant de déclarer la clôture de la rencontre.

Un groupe de Rap

Un groupe de jeunes rappers, *Chaque Minute en progression* (CMP) est intervenu après la lecture de la Charte, et a présenté une chanson spécialement écrite pour l'occasion: mode d'expression permettant de sensibiliser et de solidariser les jeunes à travers leur langage, sur les problèmes liés aux drogues. Ainsi, cette chanson a été testée avec succès auprès des jeunes lors de la rencontre, et un disque en a été produit qui sera diffusé sur demande dans les mois suivants.

*« J'ose m'exprimer au nom des miens, de la jeunesse
La drogue frappe, ne fait pas de distinction sociale
Diverses sont les raisons, situation sociale précaire
L'ennui, la solitude des grands soirs (...)
Puis de la consommation,
certains passent à la commercialisation
Le deal devient donc pour eux un moyen
d'insertion au sein d'une société capitalisée
Destinée à ne respecter que la loi de l'argent »*

(Voir en annexe les paroles de la chanson)



B

RÉALITÉS LOCALES ET ÉDUCATION POUR LA PRÉVENTION DE L'ABUS DES DROGUES



I Panorama des actions d'éducation préventive

Il est possible de regrouper les vingt et une actions décrites par les jeunes dans les monographies par type. Cette présentation permettra d'avoir une idée des pratiques pédagogiques engagées par les jeunes participants dans leur pays respectif. Ces pratiques réparties en six grands groupes se superposent parfois.

1) Prévention orientée vers le sujet

Il s'agit de préparer le jeune à ne pas utiliser *l'objet drogue* pour manifester sa souffrance, tout en étant capable de l'exprimer tant à ses pairs, qu'aux adultes qui l'entourent. Dans cette optique, la question drogue ne peut-être séparée de l'ensemble des problèmes et difficultés rencontrés par le jeune au moment de la période de l'adolescence.

Les principaux objectifs d'une approche de ce genre sont de faire acquérir aux jeunes une plus grande facilité à exprimer leurs difficultés à des adultes qui eux-mêmes apprennent à mieux leur répondre. Ainsi, dans cette dynamique préventive orientée vers le sujet, il n'est pas question de traiter le symptôme, en l'occurrence la toxicomanie, mais d'éviter qu'il ne se cristallise. Ce type d'approche demande une connaissance de la psychologie des adolescents, mais exige aussi des pratiques pédagogiques particulières favorisant l'expression par la parole.

L'action présentée par Gabriel Mariano Aybar de l'Argentine illustre cette approche :

« Notre action s'appelle, Atelier Psycho-éducatif. Il ne s'agit pas d'un lieu où l'on donnerait des conférences traitant des formes idéales de comportements, mais d'un espace ouvert à tous où chacun peut s'exprimer, dire son opinion, partager ses expériences avec les autres sur le thème de la drogue. Nous abordons des thèmes comme la communication, l'estime de soi, les pressions des groupes (...). Il est plus important de traiter les causes qui entraînent la consommation de drogues, plutôt que les effets qu'elles produisent (...). Nous en concluons que ce genre d'action permet aux jeunes de trouver une voie différente dans leur vie, une voie sans drogue ».

Voir aussi les monographies présentées par Gabriella Calleja, Malte; Rehana Kousar, Pakistan; Ayao Kouma, Togo.

2) Prévention orientée vers l'amélioration du cadre de vie

La démarche préventive tournée vers l'amélioration du cadre de vie ne consiste pas uniquement à proposer aux jeunes générations des moyens supplémentaires d'occuper leur temps de loisirs, mais à les inviter à mener une réflexion au niveau des représentations de chacun en termes de confrontation à la limite ou à l'interdit.

Les activités ludiques, sportives et culturelles vont favoriser l'épanouissement de la personnalité, favoriser des rencontres dans le cadre de groupe constitué, mais le groupe ne doit pas être présenté comme une fin en soi, la solution à l'ensemble des problèmes posés.

L'influence du groupe est « bonne » ou « mauvaise », selon les circonstances et selon la situation individuelle de chacun de ses membres. Cela suppose donc que le jeune ne s'y perde pas et ne fusionne pas avec l'identité du groupe, aliénant sa personnalité, son sens critique et son autonomie.

Il semble utile de rappeler que le groupe de copains ne peut se suffire à lui-même. L'intégration à un groupe d'adolescents de même âge ne remplace pas la nécessité de communiquer avec l'adulte. L'adulte est un des points de référence indispensable à la constitution de la personnalité de l'adolescent. Les principaux objectifs d'une telle approche vont consister d'une part à mettre en œuvre une éducation à la responsabilité, et d'autre part à favoriser des occasions de rencontres entre générations.

L'action présentée par Saskia De Clercq de Belgique illustre cette approche :

« Nous avons tenté de diminuer les facteurs de risques par la mise en place d'activités sportives et culturelles (...). Les parents ont été enthousiasmés par les propositions que nous avons faites pour améliorer la vie de leurs enfants. Au début de notre action, les jeunes ont d'abord été sceptiques mais peu de temps après, ils ont compris le bénéfice à tirer de ces actions. Ceci surtout lorsqu'ils ont pu s'exprimer seul à seul avec les professeurs, animateurs ou éducateurs. Il semble que la présence des autres les gênait ».

Voir également monographies présentées par Evgueni Troubine, Fédération de Russie; Evelyne Coloma Rios, Pérou; Michaëlla Bogatchek et Cédric Saubion, France; Sarah Frankis, Zimbabwe.



3) Prévention orientée vers une mobilisation collective

L'action de prévention à entreprendre ne doit pas s'adresser uniquement aux jeunes. Elle doit essayer d'atteindre le plus grand nombre de personnes appartenant à divers milieux (scolaire, familial, du travail, d'habitation, de loisirs, etc.). Elle épargne à l'éducateur beaucoup de problèmes relationnels liés aux réactions de révolte des jeunes.

Dans cette démarche, comme le souligne Margarita Morales (déléguée fédérale à 'Vie sociale, Prévention de la Fédération nationale Léo Lagrange', France) : « les efforts conjugués des professionnels et non professionnels se retrouvent, ils permettent un échange entre savoir des uns et savoir-faire des autres. Informer, sensibiliser, éduquer, là est le rôle fondamental des professionnels pour dynamiser une population qui devra agir de façon participative et consciente dans un rôle de citoyenneté ».

L'action présentée par Laetitia Bourgeois de la 'Fédération Léo Lagrange' en France, illustre bien cette approche : « à l'origine de notre action est apparue la nécessité d'information et de formation vers la totalité des acteurs de l'action sociale, habitants, professionnels et décideurs pouvant permettre l'émergence de la participation et de la mobilisation de la société civile (...). Avec des groupes de décideurs, de professionnels, d'adultes (habitants et parents), de jeunes, nous avons constitué un groupe de travail et de réflexion. Nous avons initié des projets et des réalisations d'actions d'éducation préventive avec des jeunes et des adultes ».

Voir également monographies de Ivan Oswaldo Chanatasig Biracucha, Equateur ; Irène Florou, Grèce.

4) Prévention prise en charge par les pairs

Ces actions sont principalement menées par de jeunes bénévoles intervenant dans le cadre de leur scolarité, d'associations, de mouvements de jeunesse. Les jeunes semblent rechercher une sorte d'alter ego, quelqu'un qui les rassure d'un non-jugement et à qui ils peuvent s'identifier.

Cette démarche pédagogique offre un potentiel riche car elle débouche sur le développement du sujet, par les possibilités d'apports de connaissances dans le champ des sciences humaines et sociales. Elle représente une opportunité pour les jeunes de participer à un groupe de réflexion, de s'investir dans des actions créatrices et de s'insérer socialement.

L'action présentée par Rubes Francisco Morales Quisbert de Bolivie :

« notre action s'appelle 'Ta vie vaut le coup, protège la' (...). Grâce à l'implication des jeunes dans des actions de prévention, nous tentons d'éduquer à la citoyenneté (...). Avec des groupes de jeunes, nous recueillons des informations et du matériel des centres spécialisés de prévention, nous prenons des contacts avec les autorités des établissements, des lycées et des universités présen-

tant plus de possibilité de risques, avec des groupes de jeunes. Nous animons des groupes de discussion, de réflexion et d'analyse ».

Voir aussi monographies de Karen Biss, Canada ; Jacqui Scheider-Harris, France ; Gustavo Martinez, Paraguay ; Paton Kimberley, Nouvelle Zélande et Federica Folli, Italie.

5) Action orientée vers une approche globale : l'éducation pour la santé

Les problématiques concernant les consommations de drogues sont intégrées dans un large champ d'éducation pour la santé, invitant les jeunes à faire des choix sur la qualité de leur vie.

Le but de l'éducation pour la santé est d'apporter des connaissances correctes et de stimuler des attitudes appropriées, mais aussi et surtout de promouvoir des comportements (habitudes, styles de vie) plus favorables à la santé.

Il est donc utile de poser la question : « pourquoi pensez-vous que vous fumez/buvez/mangez trop/prenez des tranquillisants ? ». Le fait de discuter de ces raisons et circonstances permet une prise de conscience et peut être à l'origine d'un changement.

Il est essentiel dans cette approche de donner au jeune public concerné la possibilité de réagir à ce qu'on lui dit, le cas échéant de manifester son désaccord. C'est seulement après de tels échanges, que peut être mise en évidence la nécessité de modifier certains comportements qui pourraient à court, moyen et long termes se révéler à risques.

Un des buts à poursuivre est de donner ou redonner la capacité de faire des choix pertinents en connaissance de cause.

L'action présentée par Laetitia Godreau, France, illustre cette démarche :

« notre action de prévention s'appelle 'Passeport Santé et Environnement' (...). Nous avons constaté une méconnaissance des jeunes vis à vis de leur corps, de ses besoins fondamentaux (...). A partir d'un brainstorming, nous voyons les connaissances et les manques que peuvent avoir les jeunes en matière de santé (...). A partir de supports ludiques adaptés au niveau intellectuel des enfants, nous tentons de leur permettre un questionnement sur le concept de santé (...). La lutte contre la drogue doit se faire à travers différents moyens. Commencer par la prévention primaire en instaurant une qualité de vie avant d'avoir recours à l'interdit ».

Voir également monographies de Karima Gazzeh, Tunisie ; Ivan Oswaldo Chanatasig Biracucha, Equateur.



6) Les actions d'éducation préventive menées dans le cadre de l'école

Dans de nombreux pays à travers le monde, différentes circulaires ministérielles invitent les acteurs de l'éducation à mettre un accent sur la nécessité d'organiser avec les différentes catégories de personnels des actions d'éducation préventive.

En France, le ministère de l'Education nationale s'est depuis de nombreuses années impliqué dans la réflexion sur les moyens et les méthodes pour élargir le champ de l'éducation scolaire aux réalités sociales :

« l'école se veut ouverte sur le monde. Dès qu'apparaissent des problèmes de santé publique nouveaux et graves, elle a le devoir d'en informer les jeunes et de les préparer à des choix de comportements conscients ».

C'est dans cet esprit que des structures institutionnelles ont été créées et progressivement développées.

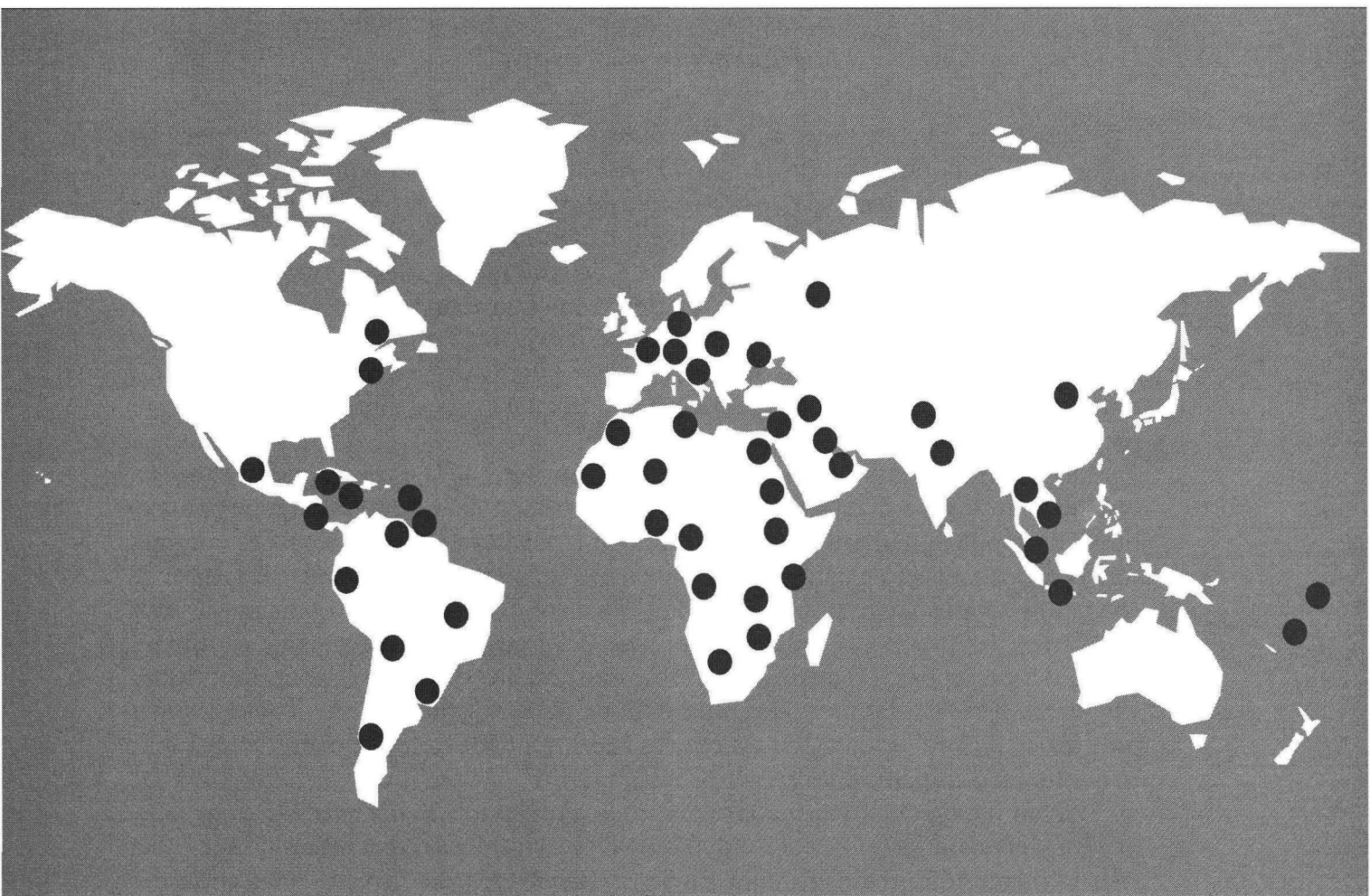
L'action présentée par Gabriella Calleja, Malte en est un exemple :

« nos actions de prévention destinées aux jeunes sont menées principalement à l'école. Un programme de prévention destiné aux élèves du secondaire (11 à 16 ans) a été mis en place dans les écoles de l'île (...). Les trois premières années, les enseignants donnent leurs cours en y incorporant de l'information sur la prévention, et des discussions. La première année concerne surtout le tabac, la seconde l'alcool et la troisième les autres drogues. Les enseignants reçoivent un manuel. La quatrième année, un groupe d'étudiants est sélectionné pour participer à un programme d'information par les pairs. Des actions préventives sont organisées dans leur école ».

Voir également monographies de Karima Gazzeh, Tunisie ; Michaëlla Bogatchek et Cédric Saubion, du lycée de Grand Air à Arcachon, France.



II Monographies



Diversité géographique des jeunes participants



ARGENTINE, Salta

Aybar Gabriel Mariano – 25 ans

« Les enfants travaillent précocement comme cireurs, vendeurs de journaux ou mendiants. Peu encadrés par leur famille, ils sont en situation de hauts risques face aux drogues, à la violence et la délinquance. »

La ville de Salta est située au nord-ouest de l'Argentine, dans la province du même nom. Sa population est de 400 000 habitants. Elle est distante de 1700 km de Buenos Aires (capitale de la République). Sur le plan économique, la province se consacre principalement à l'agriculture (plantations de tabac, canne à sucre, coton, agrumes, etc.), à l'élevage et au commerce. L'activité industrielle est quasiment nulle.

Quant à la situation sociale, du fait de la récession économique en Argentine, les besoins de premières nécessités de la majeure partie de la population restent insatisfaits. Le nombre de bidonvilles augmente et leur population, en particulier les enfants et les jeunes, se trouvent en situation de risque quant à la délinquance, la consommation de drogues, la prostitution, le Sida, etc.

Nous allons prendre comme exemple la population de la « Villa Lavalle », située au sud-ouest de la ville. C'est une communauté ayant peu de ressources puisque la majorité de la population active ne dispose pas d'un travail stable et rémunéré. Les hommes sont indépendants et ne cotisent pas à la retraite, ils n'ont pas de sécurité sociale ou de couverture sociale. Cette situation conduit à la délinquance et à la toxicomanie. Quant au quartier, les logements sont précaires avec des toits en plaques de zinc et abritent cinq à dix personnes. Le quartier dispose d'eau potable, du tout-à-l'égout, de l'électricité, d'une ligne de transport et d'un service de ramassage des ordures. Seules les rues principales sont en asphalte, tandis que les autres sont couvertes de pierres et de sable, ce qui les rend impraticables en période de pluies.

La famille type du quartier est composée d'un couple marié avec quatre enfants (il peut y en avoir jusqu'à neuf ou dix) qui vivent avec d'autres membres de la famille sous le même toit (grands-parents, oncles, cousins, etc.). Le niveau d'éducation des enfants est bas puisque pour des questions économiques ils doivent travailler à des âges précoces. Quelques-uns d'entre eux parviennent à atteindre un niveau moyen d'études grâce à des institutions qui assurent des cours du soir.

Cette famille n'a pas accès aux spectacles culturels et aux manifestations artistiques car leurs prix sont élevés, il est très rare qu'ils soient gratuits. Le père est souvent maçon ou charpentier, il est parfois fonctionnaire ou policier. La mère est employée de maison. Ces hommes, travailleurs indépendants, travaillent de longues journées et sont peu présents à la maison, souvent les frères aînés jouent le rôle du père. Les enfants travaillent précocement comme cireurs, vendeurs de journaux ou mendiants. Peu encadrés par leur famille, ils sont en situation de hauts risques face aux drogues, à la violence et à la délinquance.

Les logements sont situés dans le secteur périphérique de la ville. Ce sont des maisons de trois-pièces dont l'une est destinée aux autres parents. Les autres sont partagées entre les frères et sœurs et les éventuels parents qui vivent avec eux. La famille



dispose aussi d'une cuisine, d'une salle à manger, d'une salle de bain et d'une cour. Les toits des maisons sont soit en plaques de zinc soit en briques. L'eau est potable et le gaz naturel est à leur disposition. Les habitants font face à de sérieux problèmes en période hivernale puisqu'ils ne possèdent pas de système de chauffage, ils sont alors plus vulnérables aux maladies. En été, lorsqu'il y a de grandes précipitations de pluies, celles-ci provoquent des inondations dans les rues et les logements. Les différences d'un logement à l'autre dépendent des moyens économiques dont dispose la famille.

Les établissements scolaires sont situés à proximité et le trajet s'effectue à pied. Les cours ont lieu du lundi au vendredi et durent en moyenne quatre à cinq heures par jour. Le nombre d'élèves varie de trente-cinq à quarante-six suivant les directives du chef d'établissement. Parfois lorsque le nombre d'élèves est trop important, ces derniers vont dans d'autres écoles, dans d'autres quartiers.

L'école primaire comprend sept classes de niveaux différents. A l'école secondaire, douze matières sont enseignées. Le premier niveau comporte des matières obligatoires (mathématiques, sciences sociales, sciences naturelles), des cours spéciaux (musique, éducation physique, arts plastiques etc.).

L'Argentine connaît actuellement une refonte de son système éducatif : une éducation générale de neuf années obligatoires et un niveau secondaire de trois ou quatre ans. Ce système se met en place petit à petit.

La difficulté majeure à laquelle les jeunes de ce quartier doivent faire face est le manque de motivation à l'intérieur de l'établissement scolaire. Il n'y a pas à l'école de stimulation pour le travail ou un développement social.

Nous ne pouvons pas dire qu'il existe un désintéret ou un manque d'engagement de la part des enseignants mais le fait qu'ils ne soient pas rattachés à une seule école mais qu'ils enseignent dans plusieurs écoles, ne leur permet pas de disposer du temps nécessaire pour effectuer un travail en profondeur. Certains proviseurs essaient d'établir des projets tels que la prévention des drogues, du Sida ou des cours d'expression corporelle ou de théâtre à l'intérieur des établissements. L'autre difficulté vient de ce que les enfants en plus de l'école travaillent pour rapporter de l'argent à leur famille : ce qui diminue d'autant leur temps scolaire.

Pour moi la santé se définit comme une situation de bien-être physique, psychologique et social. Ces trois aspects sont liés et influent les uns sur les autres. La santé n'est pas l'absence de maladie. Les problèmes de santé les plus importants sont la tuberculose, les MST, le Sida, l'alcoolisme, le cancer, la toxicomanie.

Les drogues sont des substances qui nuisent à la santé individuelle et collective. Elles provoquent des processus de marginalisation sociale, détériorent la sécurité de la communauté et l'autonomie de l'individu.

Les hommes et les femmes consomment de l'alcool, du tabac, des psychotropes, de la cocaïne, de la marijuana. Les jeunes de moins de vingt ans consomment de l'alcool, du tabac, des solvants, de la marijuana et de la cocaïne (par ordre décroissant). Nous ne disposons pas de données précises concernant le nombre de personnes consommant ces drogues dans le quartier.

Notre action s'appelle « Atelier Psychoéducatif de Prévention » et nous faisons partie de la Fondation Anpuy. Nous avons créé cet atelier à cause de l'augmentation de la consommation de drogues dans la population infantile et juvénile scolarisée et non scolarisée, cette dernière ne disposant ni de protection familiale ni de protection scolaire, étant la plus affectée.

Nous avons mené nos actions dans les écoles d'État, auprès des enfants du primaire et du secondaire, âgés entre six et dix-huit ans. Ceci, dans la ville de Salta située



dans les quartiers périphériques, zones à risque pour les drogues. Cette population n'a pas d'espace de loisirs ou de réflexion, elle est limitée par une réalité économique qui ne lui permet pas d'accéder aux centres privés de formation ou de loisirs, ce qui entraîne l'oisiveté et conduit vers la consommation de drogues.

Notre action dans le cadre des Ateliers Psycho-éducatifs de Prévention consiste à coordonner des groupes d'enfants et d'adolescents qui participent à notre projet de prévention. Cet atelier est un espace de réflexion et d'utilisation de techniques destinées à montrer comment prévenir la consommation abusive de drogues licites et illicites. Il ne s'agit pas d'un lieu où l'on donnerait des conférences traitant des formes idéales de comportement, mais d'un espace ouvert à tous où chacun peut s'exprimer, dire son opinion, partager ses expériences avec les autres sur le thème de la drogue et permettre ainsi de montrer comment réduire la consommation d'alcool et d'autres drogues. Pour ce travail, nous les coordinateurs, abordons des thèmes comme la communication, l'estime de soi, les pressions des groupes, etc. Nous pensons en effet qu'il est plus important de traiter les causes qui entraînent la consommation de drogues plutôt que les effets qu'elles produisent. Ce dernier thème est aussi traité lorsque les participants le demandent.

Les difficultés que nous rencontrons dans notre action se situent dans l'engagement des membres des établissements scolaires. Il y a une ouverture pour l'exécution de ce projet mais nous avons rencontré des obstacles auprès des professeurs qui ne veulent pas céder quelques heures pour cet atelier, prétextant que cela engendre un surcroît de travail. Nous ne pensons pas que cette attitude revête la forme d'un boycott mais les enseignants n'ont pas l'habitude de travailler en équipe avec des personnes étrangères à l'institution et il leur en coûte de le faire. Il s'agit néanmoins d'un jalon posé pour l'avenir au cas où nous les solliciterions de nouveau ou que de nouvelles organisations se mettent en place avec d'autres types de projets et que nous puissions considérer que, unis nous obtiendrons des résultats positifs chez nos enfants et jeunes.

Nous avons mené une action auprès des jeunes et des enfants dans les établissements scolaires. Nous pouvons supposer que notre action a une influence sur les familles mais nous ne savons pas laquelle puisque nous n'avons pas de lien direct avec elles.

Nous avons pu faire un bilan de nos actions dans les ateliers, nous avons constaté qu'il est positif puisque les personnes se sont mobilisées pour réfléchir et comprendre. Les jeunes se sont engagés et ont changé leur façon de se comporter, ceci dans un désir de participer activement au travail préventif. Nous en concluons que ce genre d'actions permet aux jeunes de trouver une voie différente dans leur vie : une voie sans drogue.

Nous avons pu faire une évaluation à partir de questionnaires et d'entretiens individuels. Nous avons constaté que 54% des jeunes n'ont jamais abordé le thème de la drogue à l'école. Pour 67% d'entre eux, il est important de parler de ce thème à l'école. 49,4% des jeunes considèrent que le travail que nous avons effectué avec eux était positif. 95,6% d'entre eux pensent que les ateliers leur ont été profitables. Nous avons rencontré de nombreuses difficultés mais nous les avons résolues au fur et à mesure qu'elles apparaissaient.

C'est parce que j'ai constaté une augmentation de la drogue dans la population infantile et juvénile que je me suis impliqué dans ce projet. Il y avait une forte demande sociale à cause de cette augmentation de la consommation.

La diffusion de la Charte « Pour un 21^e siècle libéré des drogues » se fait grâce aux jeunes et aux professeurs des différents établissements scolaires. Nous avons aussi fait



connaître la Charte au public, aux autres ONG, à des fondations ou associations grâce à différents moyens de communications (journaux, radio, télévision) ainsi que dans différents points clés de Salta et dans d'autres provinces.

La Charte a fait l'objet d'une lecture et d'une discussion dans les écoles. Des critiques, des adhésions, des suggestions ont suivi. Grâce aux médias nous avons mené des entretiens au cours desquels nous avons pu présenter l'objectif de la Charte. Ainsi un large public a eu accès à l'information qu'elle contenait. Nous avons aussi organisé des débats par l'intermédiaire des ONG, de Salta et d'autres provinces.

Les réactions à la diffusion de cette Charte ont été très positives. Les jeunes ont apprécié que des organisations comme l'UNESCO et l'ONU, s'investissent dans un mouvement en faveur de la jeunesse et des problèmes de drogues. Cette tentative est la première au monde à réunir cinq continents autour d'un objectif commun : « un 21^e siècle libéré des drogues ». Cette Charte a été rédigée en tenant compte des opinions des jeunes et cette démarche est tout à fait remarquable puisqu'elle a permis de donner une vision réelle de leurs besoins, de leurs réalités, de leurs conditions de vie. Les jeunes ont pu s'exprimer et être entendus.

La collecte des signatures s'est faite grâce à l'équipe qui encadre les activités de la Fondation Anpuy. Une distribution pour recueillir les signatures a été effectuée parmi les chefs d'établissements (qui ont été chargés de recueillir les adhésions dans leurs établissements), auprès des ONG, et du public.

Dans l'avenir, nous nous proposons de réunir les efforts à travers des réseaux institutionnels, d'obtenir l'appui économique de différents secteurs de la société internationale. Depuis qu'il existe un engagement réel des mandataires des différents pays nous pensons que des projets de formation, de prévention et d'assistance peuvent voir le jour.



BELGIQUE, Gent

De Clercq Saskia – 23 ans

« Les jeunes manquent de confidents avec qui ils pourraient parler de leurs problèmes. »

Nous menons notre action dans toute la Belgique avec un programme que nous donnons aux écoles du secondaire, aux institutions, aux organisations de jeunes (maisons pour les jeunes) et aux écoles secondaires spécialisées (regroupant des enfants qui ont de graves problèmes). Notre public se compose de diverses couches sociales: bourgeoisie, milieux modestes et population d'origine étrangère.

Dans une famille type, il y a quatre personnes qui vivent ensemble, les parents travaillent durant la journée et possèdent une voiture pour leurs déplacements. Les enfants vont à l'école à bicyclette, en tram ou en bus. Ils appartiennent souvent à des organisations de jeunes. Ils aiment aller au cinéma ou au théâtre et au musée avec leurs parents. La famille se retrouve le soir autour du dîner.

Nous travaillons aussi avec des immigrants qui rencontrent beaucoup de difficultés, notamment des problèmes de déscolarisation. La famille est soit propriétaire soit locataire. Il existe aussi des logements sociaux. Les jeunes ont de douze à dix-huit ans. Ils vont à l'école secondaire (études générales) ou à l'école technique (études professionnelles). Ils ont cours de 8h00 à 16h00 ou 16h30. Ils ont des plats chauds à la cantine de l'école. Il y a vingt à vingt-six élèves dans la classe. Ils font leurs devoirs à la maison jusqu'à environ 19h00. Les élèves ont quelques difficultés à choisir leurs options d'études à cause d'un manque d'affirmation de leurs désirs.

Les jeunes sont satisfaits de l'enseignement qui leur est donné et savent en tirer profit. Leurs devoirs à la maison sont valorisés par les enseignants et ils ont de bonnes relations sociales entre eux. Par contre, le temps qu'ils consacrent à leurs devoirs scolaires leur paraît trop long, ils pensent aussi qu'il y a un manque d'homogénéité dans leur classe. D'autre part, ils manquent de confidents avec qui ils pourraient parler de leurs problèmes.

Le jeune de cette famille aime faire du sport, nager, jouer au football ou au tennis; il aime faire du théâtre, suivre des cours d'art, de musique ou de danse; il aime s'investir dans une activité pour les jeunes (maison de la jeunesse). Pendant le week-end, il aime aller au cinéma et parfois en discothèque.

La drogue est un produit naturel ou chimique qui influence l'état de conscience et l'humeur.

Les hommes de plus de vingt ans consomment de l'alcool, des médicaments. D'autres, moins nombreux, consomment du haschich, de la marijuana et du cannabis. Les femmes consomment des médicaments, de l'alcool et d'autres drogues. Les jeunes garçons et filles consomment de l'ecstasy, du haschisch, du cannabis, de la marijuana. Les garçons consomment aussi de l'alcool.

Nous ne pouvons pour le moment indiquer le nombre de personnes concernées par ces consommations de produits toxiques.

Les éducateurs et les animateurs sont à l'origine de notre action qui se déroule en milieu scolaire et s'intitule «Leefsleutels Inhet Busol». L'association s'appelle «Clefs



pour la Jeunesse». Nous essayons de donner aux jeunes des clefs pour mieux comprendre leurs problèmes sociaux et personnels. Nous faisons avec eux de la prévention de l'usage des drogues. Nous avons élaboré notre action sur huit mois. Notre population cible était les adolescents et adolescentes de douze à dix-huit ans. Nos partenaires étaient des décideurs politiques locaux, des éducateurs, des professeurs, des parents ainsi que d'autres associations. Nous avons formé des parents, des enseignants, des jeunes. Nous avons construit des outils avec des professionnels et des jeunes. Nous avons constitué un groupe de réflexion avec des professionnels, réalisé des projets avec des jeunes et des professionnels. Notre action visait un développement personnel, un développement d'un regard critique, une prise de conscience personnelle, l'amélioration de la communication et le respect de soi et d'autrui.

Nous avons fait de la prévention primaire sur les drogues licites et illicites, sur l'exclusion et la violence. Nous avons tenté de diminuer les facteurs de risques par la mise en place d'activités sportives et culturelles. Pour notre action, nous avons créé des journaux, des livres et des kits pédagogiques. Nous avons mené nos actions dans les institutions (écoles) et les mouvements de jeunes. Nous avons mis en place des programmes de cours intensifs de deux à trois jours pour des professeurs, des animateurs, et des éducateurs pour qu'ils puissent travailler avec les jeunes dans les classes et les organisations de jeunes. Nous ne sommes pas en contact direct avec les jeunes.

Après quelque temps, nous sommes retournés dans les institutions afin d'évaluer comment le travail entrepris par les participants s'était mis en place avec les jeunes. Nous avons pu ainsi dégager des problèmes spécifiques. Les participants ont tous reçu notre périodique qui doit les aider grâce aux informations mises à leur disposition et ainsi améliorer leurs méthodes de travail avec les jeunes. Nous avons dû adapter notre action mise en place avec les participants par rapport aux problèmes spécifiques rencontrés chez les jeunes. Parfois, professeurs, animateurs et éducateurs l'ont fait sans notre aide.

Les réactions des familles face à cette action ont été diverses. Les parents ont été enthousiasmés par les propositions que nous avons faites pour améliorer la vie de leurs enfants. Au début de notre action, les jeunes ont d'abord été sceptiques mais peu de temps après ils ont compris le bénéfice à tirer de celle-ci. Ceci surtout lorsqu'ils ont pu s'exprimer individuellement avec les professeurs, éducateurs ou animateurs. Il semble que la présence des autres les gênait. Nous avons procédé à une évaluation de notre action grâce à des questionnaires. Nous avons pu mesurer l'impact de notre action sur les jeunes en notant un changement dans leurs relations entre eux et dans leur développement personnel. En conclusion, nous avons constaté qu'il fallait du temps pour que des changements s'opèrent, qu'ils se faisaient petit à petit et que nous ne devons négliger aucune amorce de changement d'attitude, si minime soit-elle.

L'action que nous avons menée en Belgique est populaire. Nous essayons aujourd'hui d'affiner nos actions, notamment en travaillant sur les différents kits pédagogiques. Nous tentons d'améliorer le programme de nos cours afin de mieux servir ceux qui travaillent avec ces matériaux.

Je me suis impliquée personnellement dans cette action parce que j'ai vu sa réussite auprès des jeunes. La démarche consiste à sécuriser ces jeunes en leur permettant de s'exprimer en premier lieu sur leurs problèmes personnels avant de les confronter à ceux liés à la drogue.

Nous avons donné la Charte «Pour un 21^e siècle libéré des drogues» à la presse. Nous l'utiliserons dans les cours que nous donnons aux professionnels.



BOLIVIE, La Paz

Morales Francisco – 24 ans

« La goutte constante travaille la pierre. »

Notre action de prévention se situe dans deux villes (qui auparavant n'en formaient qu'une) La Paz et El Alto. Les deux sont situées à plus de 3 600 mètres au-dessus du niveau de la mer dans La Cordillère des Andes dans la zone de l'Altiplano. La classe aisée vit dans la zone Sud de La Paz, les classes moyennes et modestes vivent dans le centre ville; ceux qui ont peu de ressources vivent à la périphérie. Dans la seconde ville, El Alto, vivent des gens de classe moyenne ainsi que des familles disposant de peu de ressources. Notre activité ne se limite pas à ces villes mais s'étend aussi à d'autres villes à l'intérieur de la Bolivie.

L'un des quartiers où nous menons notre action de prévention s'appelle Villa Fatima. Des gens de classe moyenne et de peu de ressources y vivent. Les constructions sont faites sans l'intervention de professionnels (qu'ils soient architectes ou ingénieurs); les maisons sont en briques et il n'y a pas ou peu de lieux d'épanchement d'eau. Beaucoup de lieux ne possèdent ni hygiène ni un minimum de sécurité. De nombreuses rues n'ont pas d'éclairages suffisants. Les rues ont un revêtement de pierres et de terre. Il y a des collèges publics et privés. Les secteurs plus déprimés forment des ceintures de pauvreté aux flancs des collines. Nous nous trouvons dans ce secteur car c'est là que se trouvent les jeunes les plus démunis.

Voici le portrait d'une famille type du quartier où nous menons notre action de prévention. La plupart du temps, les parents ont émigré de la campagne vers les villes, leur niveau d'éducation est bas. Il existe une population indigène qui essaie de s'assimiler au rythme de la ville. Tout ceci fait que les jeunes et les enfants ont peu d'informations sur la drogue, le sexe ou d'autres thèmes. L'on note un manque de communication entre père et fils. Les parents font un travail physique comme maçon ou sont femmes de ménage. Certains des fils travaillent comme cireurs ou s'acquittent de « petits boulots » dans les transports en commun. S'il existe des routes, ils se déplacent en minibus ou en autobus. Ils travaillent de 8h à 18h30.

Le logement de cette famille type est une construction précaire en terre ou en briques avec des toits en zinc. Les familles s'entassent dans deux ou trois pièces. La plupart d'entre elles ne disposent pas de service de base comme l'eau et les égouts. Ceci se manifeste avec plus d'évidence dans les logements situés à la périphérie de la ville et sur les flancs des collines. Pour le plus grand nombre de ces logements il n'y a pas d'autorisation municipale de construction.

En ce qui concerne la vie des enfants, leur vie scolaire et leurs loisirs, les jeunes et les enfants de ce quartier peuvent avoir cours à trois horaires différents: le matin de 8h00 à 12h30, l'après-midi de 14h à 18h30 et le soir de 8h30 à 22h. Certains enfants et jeunes possédant peu de ressources économiques doivent travailler le jour et choisissent les cours du soir. L'âge des élèves du primaire et du secondaire oscillent entre cinq et vingt ans. Ils fréquentent généralement des établissements proches de leur domicile. Il n'y a pas d'internat dans la zone. Très peu parmi eux deviennent bacheliers (seulement quelques-uns d'entre eux iront au collège et au lycée); parmi ceux-ci, peu ont accès aux études supérieures bien que les universités soient étatisées



de même que les grandes écoles. Les bacheliers qui sortent du collège ne sont pas préparés pour gagner leur vie (selon la fameuse loi de l'entonnoir, sur cent étudiants qui entrent à l'école, après douze ans d'études, seulement un peu plus de la moitié termine le bac).

La Bolivie vit actuellement un processus de réforme éducative. Les difficultés sont surtout d'ordre socio-économique et sont dues au manque d'ouverture familiale sur le monde environnant. Elles découlent de tout ce que nous avons dit antérieurement.

Beaucoup de zones et collèges ne possèdent pas de terrain sportif (on pratique très peu de sport), ni de bibliothèque ou d'autre espace culturel. En majorité, on pratique le baby-foot (football de table) ou «*fulbito*» et à un moindre degré, le basket-ball et le volley-ball. Le manque d'infrastructure est à l'origine de ce phénomène qui conduit le jeune vers l'alcool, l'oisiveté ou la drogue.

Durant leur temps de loisirs, les jeunes filles aident leur famille dans les tâches ménagères comme la cuisine et la lessive. Elles fréquentent des fêtes de quartier où l'on trouve surtout de l'alcool et des cigarettes et elles se retrouvent parfois au cinéma. Elles pratiquent rarement un sport.

Dans notre ville, les jeunes vont aux fêtes de quartier, ils fréquentent les salles de cinéma qui leur sont accessibles. Ils jouent au baby-foot ou «*fulbito*» une fois par semaine – surtout en fin de semaine – durant une à deux heures. Les clubs ou groupes de quartier tendent à se regrouper en bandes autour de la boisson et des cigarettes, leur âge varie entre quatorze et vingt-cinq ans. A cause du manque d'infrastructure, ils ont peu accès à des distractions dans le quartier. Le peu de salles polyvalentes étant occupées par des championnats, les fins de semaines. Il y a dans ces groupes ou clubs, des dirigeants volontaires. On note un manque de motivation chez les jeunes et aussi des problèmes socio-économiques. De façon significative, il y a aussi des absences d'ouverture, de stimulation ainsi que d'aides financières dues au manque d'organisation de la part des directions locales.

Nous pouvons définir la santé comme l'absence de maladie, et comme le bien-être bio-psycho-social d'une personne. Dans notre quartier les problèmes sont : le manque de salubrité ambiante, le manque d'éducation, d'hygiène adéquate dans beaucoup de cas, et la pénurie des services de base comme l'eau et les égouts. Cependant, je considère que l'éducation que donnent les parents devrait être mieux orientée et renforcée par rapport à l'école.

La drogue peut être définie comme une substance psycho-active ou une substance qui exerce son action sur le système nerveux central et qui a la capacité de produire des transformations en augmentant et diminuant le niveau de fonctionnement ou en modifiant les états de conscience. En Bolivie, les hommes et les femmes de plus de vingt ans consomment de l'alcool, du tabac ainsi que de la cocaïne et de la marijuana. Les jeunes de moins de vingt ans consomment de l'alcool, du tabac, des solvants et de la cocaïne.

Notre action s'appelle «*Ta vie vaut le coup, protège là!*» et s'inscrit dans le cadre de la Fédération nationale des clubs et associations UNESCO de Bolivie. Les jeunes, l'institution et l'association sont à l'origine de notre action. Lorsque nous avons commencé à la mener, il y avait une augmentation de la consommation des drogues, surtout celles qui sont prises tôt et que l'on nomme les drogues du pauvre : «*tiner*», «*clefa*» et autres solvants. Le but primordial de mon pays est de sortir du circuit du trafic et de la consommation des drogues en accord avec le plan défini par le gouvernement, appelé «*Dignité*» : le gouvernement cherche à faire de la prévention, à éradiquer, et à interdire la consommation de drogues.



Il est nécessaire que notre action s'étende sur une période de huit mois. Elle concerne les hommes, les femmes, les adolescentes, les adolescents, les garçons et les filles entre dix et trente-cinq ans. Nous sommes partenaires dans cette action avec des professeurs, des animateurs, des adultes et des jeunes bénévoles. Pour le moment, nous ne disposons pas de nos propres fonds, nous travaillons sous l'autorité de la Commission nationale bolivienne pour l'UNESCO et du bureau de l'UNESCO à la Paz. Notre action se déroule à travers des entretiens de groupe, des ateliers de formation des jeunes, des groupes de réflexion et de travail avec des jeunes, ceci en collaboration avec la Commission nationale bolivienne pour l'UNESCO et le bureau de l'UNESCO à la Paz. Les projets et leur réalisation se font grâce aux jeunes. Nous souhaitons que notre action permette une prise de conscience personnelle, qu'elle améliore la communication, le respect de soi et d'autrui.

Grâce à l'implication des jeunes dans des actions de prévention (groupe de pairs), nous tentons de dispenser une éducation civique. Notre action est de type «prévention primaire» sur les solvants, la cocaïne, le Sida, les questions d'hygiène et de santé globale. Nous tentons par la mise en place d'activités sportives et culturelles de diminuer les facteurs de risques. Nous utilisons pour notre action les journaux, les livres et nous avons créé des brochures, des affiches, des films, des émissions de radio et des expositions. Nous menons nos actions dans plusieurs quartiers et dans les établissements scolaires avec les jeunes, les enfants des collèves et des écoles et dans les quartiers. Nos actions sont dirigées par les groupes de clubs UNESCO de Bolivie.

Avec des groupes de jeunes, nous recueillons des informations et du matériel des centres spécialisés de prévention, nous prenons des contacts avec les autorités des établissements, des lycées et des universités présentant plus de risques. Nous utilisons systématiquement des programmes radio pour les jeunes et nous avons une couverture vidéo importante. Nous avons des ateliers de présentation et d'exposition de matériel sur la thématique «non aux drogues!» réalisés par les groupes choisis à cette fin. Nous animons des groupes de discussion, de réflexion et d'analyse. Nous avons organisé un colloque à Tarija en septembre 1997, sur la prévention contre l'alcoolisme, les drogues et le Sida, avec 489 jeunes (quinze à dix-sept ans) du Pérou, du Chili, d'Argentine et de Bolivie. Des experts de l'O.M.S. étaient présents et cette manifestation a été qualifiée de succès régional.

Actuellement, un processus de diffusion et d'adhésion à la «Charte des jeunes pour un 21^e siècle libéré des drogues» se déroule en commençant par la diffusion et la signature de la Charte dans la ville de la Paz pour se poursuivre dans les autres villes importantes. Nous manquons toutefois de moyen matériel et de personnel pour pouvoir atteindre une plus grande quantité de gens. Nous n'avons pas non plus la possibilité de faire une campagne permanente.

En ce qui concerne les répercussions de notre action sur la famille type que je vous ai déjà présentée et son éventuelle participation à notre action, le manque d'union et de communication au sein de la famille ne nous permet pas de la toucher toute entière. Dans les régions particulièrement éloignées, la communication est monosyllabique (*si, no, ya*). Nous n'avons aucun moyen de mettre en avant tous ces thèmes car nous ressentons un désintérêt général: de fait, la famille ne peut jouer un rôle décisif dans l'amélioration de la société. Le jeune de cette famille est informé et cela le motive pour faire comprendre la nocivité de la consommation de drogues, cependant cette action devrait être permanente puisque très souvent les courtes campagnes restent dans l'oubli. Il y a un vieil adage qui dit «la goutte constante travaille la pierre».



Nous n'avons pas procédé à une évaluation de notre action quoique nous envisagions de le faire. Pour le moment notre campagne est récente, nous avons besoin de recul pour nous permettre de l'évaluer. Nous sommes partis de la capitale La Paz et nous comptons atteindre d'autres villes de Bolivie pour ensuite nous introduire dans les petits villages et leurs quartiers.

Si je me suis impliqué dans ces actions c'est par souci de m'améliorer personnellement et d'améliorer la société, sous les prémisses de la Fédération bolivienne des clubs, des associations UNESCO et du programme « Pour un changement conscient d'attitude » orienté pour rectifier et améliorer les habitudes, normes et valeurs.

Nous avons diffusé la Charte « Pour un 21^e siècle libéré des drogues » avec les jeunes volontaires des clubs UNESCO de Bolivie, dans les lieux stratégiques des villes afin de recevoir le maximum des signatures d'adhésion ainsi que dans les collèges, les écoles et les quartiers. Nous avons expliqué le contenu de la Charte quant à ses postulats et son engagement, et invité les personnes à adhérer à ce mouvement international. Nous avons publié la Charte sur des affiches en convoquant une conférence de presse pour sa diffusion.

Nous allons à présent poursuivre la campagne préventive, en utilisant la Charte pour faire apparaître tous les aspects négatifs de la production, du trafic et de la consommation de drogues ; montrer comment tout ceci nuit à l'individu, la famille, la société, l'état du monde ; assumer le plan du gouvernement de Bolivie nommé « Dignité » et fondé sur les quatre piliers que sont l'éradication, la prévention, l'interdiction et le développement alternatif.

En ce qui concerne la Charte, les réactions ont été positives et montrent un intérêt à participer à ce mouvement international. Elle a sans aucun doute attiré l'attention des jeunes mais aussi celles de la société et du gouvernement.

Les clubs et associations UNESCO de Bolivie ont été chargés de recueillir les signatures en se répartissant dans les lieux stratégiques de la ville, collèges, écoles, et quartiers. Grâce au travail fructueux des clubs, nous avons réussi à joindre des organismes comme les mairies, préfectures et ministères de l'État, d'autres organisations comme les clubs de jeunesse, l'atelier culturel de l'université de droit (UHSA).

Je pense que la Charte a un contenu générique qui s'adapte à toutes les réalités en donnant une explication, en la mettant en relation avec le contexte de chaque pays. Des programmes doivent surgir pour chercher des propositions pour éradiquer la pauvreté non seulement matérielle des enfants et des jeunes, mais aussi leur pauvreté spirituelle. Il faut les fortifier physiquement, moralement, intellectuellement et culturellement.

